

ARTS



La Soleil, Jean Vallières

LE COMBAT DE DIANE JUSTER

◆ L'avenir de la chanson française existe réellement pour Diane Juster. Elle est persuadée qu'à un moment donné, les Français notamment se détourneront des musiques anglophones pour revenir au son de leur langue. Elle vient de terminer une tournée en France.



La Soleil, Jacques Deschênes

LE BIOGRAPHE DE FÉLIX

◆ Derrière le biographe de Félix Leclerc, se cache Jacques Bertin aussi auteur-chanteur-compositeur et grand admirateur de Félix.

Cahier D

MÉTÉO



Neige. Accumulation: 5 à 10 cm. Vents de l'est de 30 à 50 km-h causant de la poudrière. Maximum: -10 à -12. Demain: beau et froid.

Détails, page G-10

SONMAIRE

- Annonces classées.....
- .....E-5 à E-18, G-10 à G-13
- Arts.....Cahier D
- Bonne chère.....Cahier G
- Bridge.....G-13
- Carrières.....B-7 à B-13
- Crayons de soleil.....S-10
- Décès.....G-12, G-13
- Dossiers.....Cahier B
- Economie.....A-13
- Editorial.....B-4
- Habitat.....Cahier E
- Horoscope.....G-8
- Monde.....C-12 à C-15
- Mot fleché.....G-8
- Mots croisés.....C-15
- Mot mystère.....G-13
- Où aller à Québec.....C-16
- Tourisme.....Cahier C

DOSSIERS

CLAUDE RYAN

PLUS QUESTION DE COUPURES AVEUGLES

◆ Le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, entend faire bien entendre son point de vue sur le budget de son ministère et mettre fin aux coupures aveugles du président du Conseil du trésor, Paul Gobeil. "C'est ma responsabilité de lui faire voir que telle ou telle solution correspond à une situation réelle et qu'on ne peut pas fonctionner avec des coupures aveugles, comme au cours des dix dernières années."

Page B-1

● QUELQUES MILLIONS POUR LES UNIVERSITÉS

Page A-10



La Soleil, Jean-Marc Villeneuve

LE SOLEIL

SAMEDI 31 JANVIER 1987

126 pages, 7 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

QUÉBEC, 91<sup>e</sup> année, no 33

Îles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 1,15\$

SUPER-BILLETS POUR LA SÉRIE U.R.S.S.-L.N.H. ET UNE MERCURY (Voir page 8-20)

BUDGET FÉDÉRAL LE 18 FÉVRIER

LA RÉFORME FISCALE CE PRINTEMPS

◆ OTTAWA (PC) - Le ministre des Finances Michael Wilson présentera son budget le 18 février prochain.

par Marie TISON

Cependant, ce n'est qu'au printemps qu'il présentera ses propositions de réforme fiscale.

C'est ce qu'il a annoncé hier à la Chambre des communes, provoquant le mécontentement des membres de l'Opposition.

La critique libérale en matière de finances Raymond Garneau et son homologue néo-démocrate Mi-

chael Cassidy ont protesté contre le report au printemps du projet de réforme fiscale.

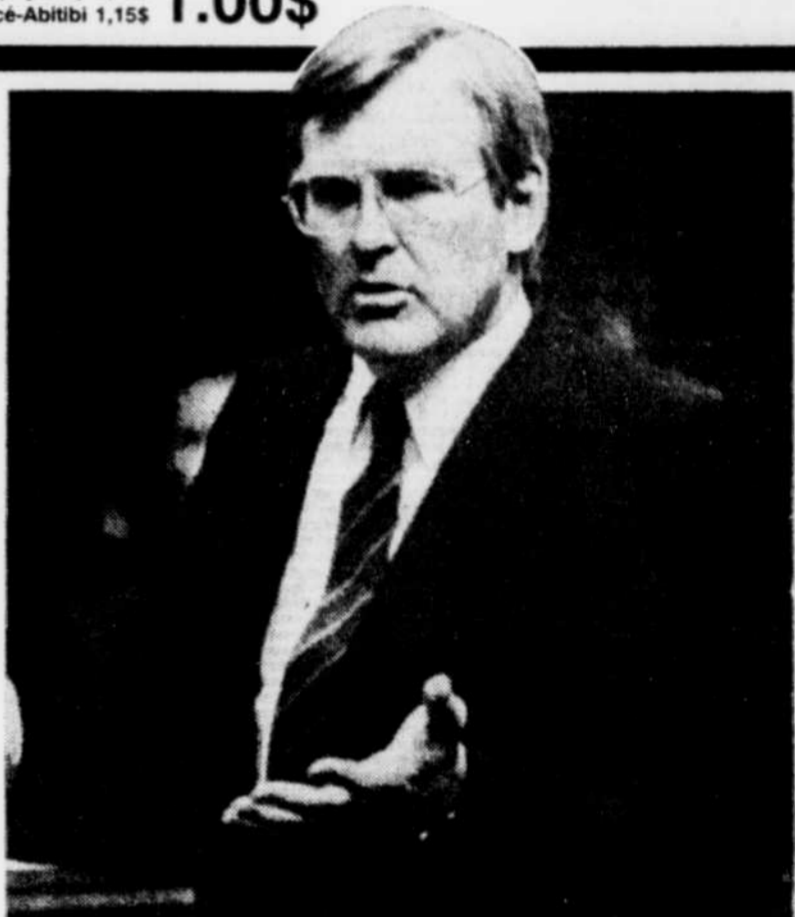
"C'est une autre promesse brisée", a lancé M. Garneau. Il a rappelé que le ministre Wilson devait présenter un livre blanc sur la réforme fiscale au cours de l'été 1986, ce qui n'a jamais été fait, et qu'il avait promis en octobre dernier d'exposer de nouvelles orientations fiscales dans son prochain budget.

M. Cassidy a soutenu de son côté qu'après avoir déposé ses propositions de réforme au printemps, le ministre devra mener

des consultations auprès du Comité des finances et des affaires économiques. Il ne pourra pas déposer un projet de loi avant le printemps 1988, qui ne pourra s'appliquer qu'au cours de l'année fiscale 1989, soit après les prochaines élections fédérales.

"Plutôt que mettre en place une réforme fiscale qui bénéficierait aux Canadiens avant le retour aux urnes, en 1988 ou 1989, le gouvernement semble avoir décidé de faire de la réforme fiscale une autre promesse électorale", a-t-il lancé.

Les deux critiques se sont ac-



Le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, tient à déposer son budget en février sans attendre ses propositions de réformes fiscales.

cordés pour dire que le budget du 18 février n'aura pas grande signification parce qu'il ne contiendra aucun élément de cette réforme attendue.

"S'agira-t-il d'un budget qui ne va nulle part et qui ne donne rien, parce que nous nous atten-

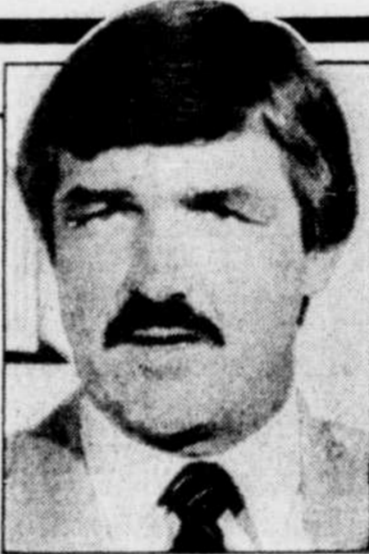
Lire A-2, RÉFORME

SPORT

L'AFFAIRE QUINN

\$440,000 EN AMENDES

◆ L'affaire Pat Quinn (photo) a trouvé son dénouement. Il ne pourra être entraîneur d'une équipe de la LNH avant 1990-91. Les Canucks et les Kings se partageront une amende de \$440,000, imposée par le président John Ziegler.



GAÉTAN BOUCHER L'UNIQUE ESPOIR

◆ Un seul Canadien risque de monter sur le podium durant les championnats mondiaux de sprint à Sainte-Foy: Gaétan Boucher.

PLUS DE PÈRES OBTIENNENT LA GARDE DE LEURS ENFANTS

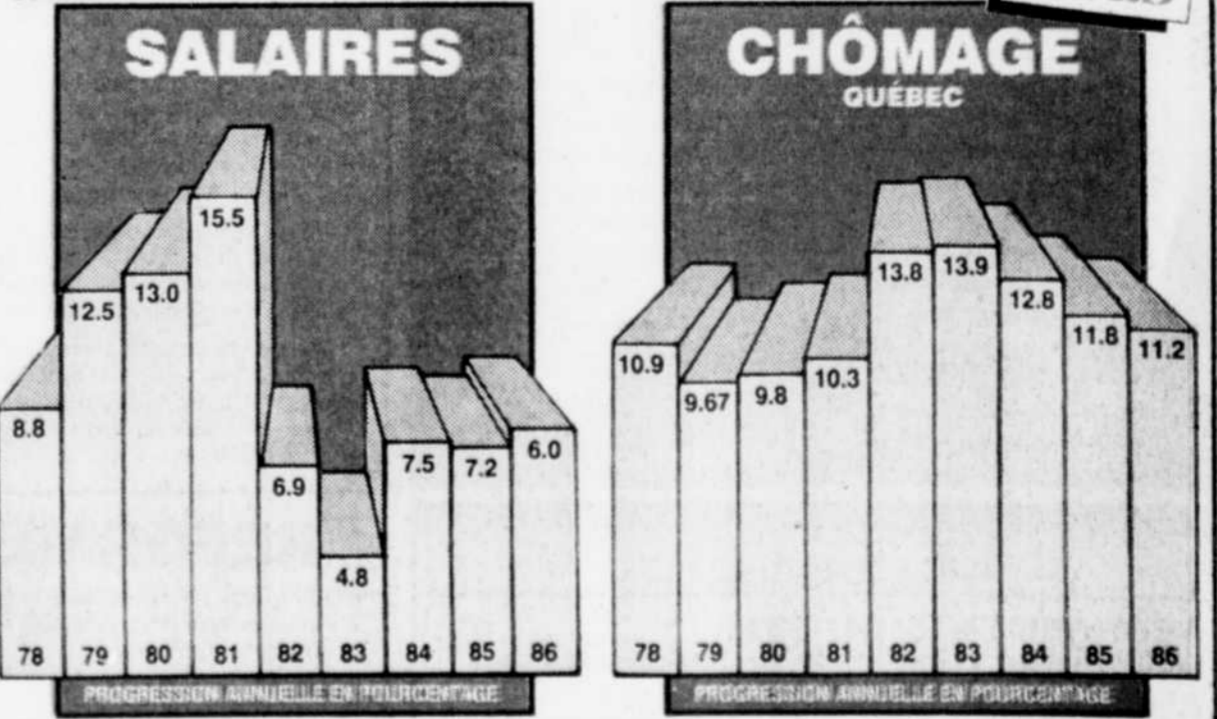
◆ Une tendance très nette se dessine depuis quel- que temps. De plus en plus de pères obtiennent dans les cas de divorce la garde de leurs enfants. Pour les 360 cas soumis l'année dernière au Service d'expertise psychosociale et de médiation de Québec, on peut parler de moitié-moitié alors que les dernières statistiques disponibles pour le Canada indiquent un ratio de 15% en faveur des pères. Il n'était que de 5% en 1969. Pour sa part, le Service d'expertise est confronté à une situation intenable: l'attente pour ses services se situe maintenant à cinq mois alors que le seuil tolérable devrait plutôt se situer à deux mois.

Page A-9

1987: UNE ANNÉE TRANQUILLE

◆ Un spécial de 14 pages sur les perspectives économiques de 1987, une année qui s'annonce plutôt moyenne avec un taux de croissance de 3 pour 100. La grande inquiétude demeure toujours les déficits gouvernementaux ou plutôt le manque de volonté des gouvernements de les réduire.

Cahier F



CAHIER SPECIAL 14 PAGES

Enrichissez votre REER Consultez votre conseiller! TRUST GENERAL

REER DÉPÔTS GARANTIS 9% 5 ans 8% 18 mois

REER FONDS DE PLACEMENT 3 ans\* 5 ans\*\* 1/2%+ 1/4%+

sur toute nouvelle contribution d'un client... sur toute nouvelle contribution, sur tout renouvellement et sur tout transfert d'une autre institution

CONSULTATIONS GRATUITES! Venez rencontrer un de nos conseillers financiers. Succursales: Sillery, 1091, chemin St-Louis: 688-0630

## Nouveau gymnase à St-Charles-Garnier Le collège sollicite ses "anciens" pour récolter \$1 million

Après que la Fondation Garnier eut amassé \$50,000 en dons, l'an dernier, pour la rénovation de la salle Jacques-Marquette, c'est au tour du Collège Saint-Charles-Garnier lui-même de lancer une campagne de souscription pour doter l'institution du boulevard Saint-Cyrille, à Québec, d'un nouveau gymnase.

par Andrée ROY

L'objectif de cette deuxième levée de fonds en deux ans: \$1 million. Pour y parvenir, la Fondation et la Corporation du Collège Saint-Charles-Garnier (ancien Collège des Jésuites) unissent leurs efforts et "leur poids" auprès des anciens.

En écrivant personnellement à ceux-ci, par le biais d'un message reproduit dans *Le Garnier*, bulletin d'information de la fondation, en sollicitant les parents d'élèves et le personnel de l'institution, le directeur général de Saint-Charles-Garnier, M. Auguste Servant, disait hier avoir reçu promesse de \$184,000 en dons. Plus de la moitié (\$100,000) vient de deux anciens du collège, les hommes d'affaires Paul et Denis Jalbert.

Les plus généreux donateurs pour cette campagne de souscription qui prendra fin le 31 décembre

1987 pourront donner le nom de leur choix aux locaux du collège. Le nouveau gymnase, pour la construction duquel une somme de \$825,000 est prévue, sera ainsi baptisé "Gymnase Paul-et-Denis-Jalbert".

Plus de Jésuites...

Voilà 15 ans que le collège a besoin d'un nouveau gymnase indépendant de l'ancien, complètement équipé. L'accroissement constant de sa population scolaire a forcé la décision, en mai dernier. Depuis que les Jésuites ont demandé, en 1982, à une corporation laïque de poursuivre leur oeuvre d'éducation, la clientèle de cette institution secondaire privée s'est accrue de plus de 200 élèves. Saint-Charles-Garnier compte actuellement 850 élèves. Pour septembre 1987, ils étaient plus de 500 garçons et filles à se disputer les 175 places disponibles en 1re secondaire.

Le nouveau gymnase sera surmonté d'un étage où le collège pourra éventuellement aménager des salles de cours et des laboratoires supplémentaires. La chapelle, la salle de récréation et la salle de quilles ont déjà été récupérées pour donner plus d'espace aux nouveaux étudiants. Dans un avenir plus lointain, les logements des Pères jésuites pourront sans doute l'être aussi.

Car d'ici au 1er juillet, les Jésuites auront complètement cédé à la corporation du Collège Saint-Charles-Garnier les installations et immeubles de l'institution qu'ils ont fondée en 1635. Ils conserveront cependant le droit de s'y loger. Les Pères ont également versé \$100,000 à la fondation (vieille de quatre ans) pour lui donner son envol.

La campagne lancée hier s'adresse surtout aux anciens du collège, "particulièrement ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de donner à leur ancien alma mater", indique M. Roger Tremblay, président de la Fondation Garnier. Il y aurait plus de 4,000 "anciens des Jésuites", dont 3,500 dûment identifiés.

Mais plusieurs souffriraient de ce que les Québécois appellent "la marque des Jésuites": un certain individualisme. Les anciens du Collège de La Pocatière et du Collège de Lévis, pour ne nommer que ceux-là, démontreraient plus de solidarité et de générosité, admet-on à la Fondation Garnier. Il n'existe d'ailleurs pas encore de véritable association des anciens et des anciennes du Collège Saint-Charles-Garnier.

Une lacune que plusieurs ont l'intention de combler à la suite des "retrouvailles" du 27 février.



MM. Paul (à gauche) et Denis Jalbert (à droite), père et fils, estiment devoir beaucoup au collège fondé par les Jésuites à Québec. En 1930-1931, en pleine crise économique, indique Paul Jalbert, ça coûtait \$5 par mois pour faire éduquer son fils aux Jésuites. À l'école Montcalm, un peu plus loin, c'était \$0,25 par mois... Au centre de la photo, MM. Auguste Servant et Roger Tremblay, respectivement directeur général du collège et président de la Fondation Garnier.

## Côté affirme que les bureaux de poste ne seront pas fermés... sans aviser le député

(PC) - Le ministre responsable des Postes, Michel Côté, a réaffirmé hier qu'aucun bureau de poste rural ne serait fermé sans qu'on consulte d'abord la population concernée et qu'on en avise le député de la circonscription.



Le ministre responsable des Postes, Michel Côté.

De passage à Québec, le ministre Côté a déclaré que la Société des postes ira de l'avant avec le projet de fermer une bonne partie des 1.700 petits bureaux de postes ruraux du Canada, "mais on veut, a-t-il dit, ce soit fait avec énormément de consultation et en étant sensible aux besoins de la région."

M. Côté avait tenu la veille à Ottawa des propos qui prétaient à l'équivoque. Il avait déclaré en Chambre que l'on ne procéderait plus à la fermeture de bureaux de postes ruraux, et plus tard, devant des journalistes, il déclarait qu'il n'y aurait plus de fermetures...pour l'instant.

Selon lui, il faut absolument, bien informer la population des alternatives offertes, "parce que c'est une meilleure qualité de service que nous voulons finalement donner, même si nous avons des contraintes budgétaires".

M. Côté a déploré que, dans le passé, la Société des postes ait pris des décisions sans informer la population. "Mais nous, du Parti conservateur, nous disons c'est assez."



Les syndiqués du mont Grand-Fonds n'ont pas l'intention d'abandonner la lutte.

## Grand-Fonds: la CSN ne signera qu'une convention collective

LA MALBAIE (PC) - Le syndicat des employés du mont Grand-Fonds (CSN) a fait savoir une nouvelle fois, hier, au représentant de M. Raymond Malenfant qu'il n'acceptera de signer qu'une seule convention collective. Le porte-parole syndical, M. François Gagnon, a en effet communiqué avec Me Claude Côté, hier, pour lui faire part du vote pris en ce sens, jeudi soir, par les syndiqués.

Les syndiqués s'accordent un délai d'une semaine pour qu'intervienne une entente entre M. Malenfant et le sous-traitant du bar. Dans huit jours, à défaut d'accord, les syndiqués forment le projet de faire les démarches pour que Grand-Fonds change de propriétaire. Ce qui peut inclure un retour à la gerance par les municipalités qui en avaient la charge au moment où le syndicat s'est formé.

M. Gagnon a confirmé hier que l'assemblée syndicale de jeudi a ratifié une décision d'expulser tout membre du syndicat qui ferait des "déclarations contraires aux décisions de l'assemblée". Cette résolution vise le groupe dit des "dissidents" et plus particulièrement M. Gaetan Tremblay.

## LOTÉRIES

### LA QUOTIDIENNE

tirage du 30 janvier  
7-2-2  
2-7-1-3

### PROVINCIAL

2626836 gagne \$500,000  
626836 gagnent \$50,000  
26836 gagnent \$1,000  
6836 gagnent \$100  
836 gagnent \$25  
36 gagnent \$10

### MINI-LOTO

940831 gagnent \$50,000  
40831 gagnent \$5,000  
0831 gagnent \$250  
831 gagnent \$25  
31 gagnent \$5

94083 gagnent \$1,000  
9408 gagnent \$100  
940 gagnent \$10

### INTER-LOTO

753942 gagne \$250,000  
53942 gagnent \$2,500  
3942 gagnent \$250  
942 gagnent \$50  
42 gagnent \$10

(numéros non décomposables)

052578 gagne \$25,000  
196781 gagne \$25,000  
508455 gagne \$25,000

numéros mobiles

68903 gagnent \$2,500  
2859 gagnent \$250  
428 gagnent \$50

6/36  
2-7-8-21-25-34

(complémentaire)  
12  
mise-tôt: 20-21-27-29

## Le Conseil de presse infirme une décision

Le Conseil de presse du Québec a infirmé une décision rendue en juillet dernier, blâmant LE SOLEIL et son journaliste André Dionne, dans le cadre d'une série d'articles touchant le député fédéral de Gaspé, M. Charles-Eugène Marin.

Le blâme du conseil, à l'époque, s'appuyait sur le recours continu et systématique à des sources anonymes pour rapporter des commentaires toujours défavorables au député, de même que sur des inexactitudes entachant certains titres et légendes. Toutefois, après avoir entendu le rédacteur en chef du journal, qui en avait appelé de la décision, le Conseil a jugé devoir réviser celle-ci.

Ainsi, après avoir reconnu le caractère d'intérêt public des informations diffusées par le journaliste, le conseil s'est dit d'avis que le recours à de nombreuses sources anonymes pourrait se justifier dans la mesure où il s'agissait du seul moyen d'obtenir ces informations.

Cela dit, le conseil a constaté qu'information et opinion n'étaient pas toujours distinguées assez clairement dans les textes. Quant aux erreurs techniques des titres et légendes, le conseil les déplore tout en étant conscient que ces erreurs ne concernent pas le journaliste.

## RÉFORME

(suite de la première page)

drons à une réforme fiscale dans les mois suivants", a demandé en Chambre M. Garneau.

### Echéancier régulier

M. Wilson a souligné l'importance d'établir un échéancier budgétaire régulier pour justifier sa décision de ne pas retarder le dépôt du budget plus longtemps.

"Il est logique de présenter un budget chaque année en février, logique étant donné qu'un calendrier régulier de présentation du budget fédéral assure plus de certitude et d'ordre pour la planification financière, tant au gouverne-

ment fédéral qu'aux provinces, aux entreprises et aux particuliers".

Le ministre des Finances a expliqué que les consultations pré-budgétaires auprès des organismes canadiens s'étaient terminées un peu avant Noël.

Il a ajouté que comme par les années passées, certaines des modifications fiscales proposées dans le budget pourront prendre effet à minuit la veille, soit à minuit le 17 février.

## Sprint final pour la vente de Versatile aux chantiers Marine

Dernier sprint pour la signature du contrat de vente des chantiers de Versatile aux chantiers Marine. Plus d'une cinquantaine d'avocats de plusieurs firmes travaillaient encore hier soir, à Montréal, pour finaliser la transaction, qui devrait être signée aujourd'hui.

Les porte-parole se faisaient avertis de commentaires, tant aux bureaux du ministre de l'Expansion industrielle régionale, Michel Côté, qu'aux chantiers de Lauzon et de Sorel.

"Ca ne sera pas fait aujourd'hui (vendredi), ça le sera peut-être demain et sûrement plus tard", commentait à la blague un porte-parole de Marine, vers 18h hier. Selon lui, "plusieurs dizaines" d'avocats avaient été mobilisés pour mettre au point l'entente finale, qui devrait normalement être annoncée aujourd'hui. (samedi)

Le ministre Côté n'attend plus que la signature de cette entente pour annoncer lundi l'octroi du contrat de \$130 millions pour la construction du Caribou II, le traversier qui devrait être construit à Lauzon.

"Cette disposition assurera que ces modifications budgétaires s'appliqueront uniformément à toutes les transactions effectuées le jour du budget, sans égard à la localité canadienne où ces transactions sont opérées", a-t-il déclaré.

Pour sa part, le député Cassidy a commencé à faire des suggestions concernant le contenu du budget du 18 février prochain, qui devra "être conçu pour tous les Canadiens, pas seulement pour les circonscriptions des environs de Toronto".

Il a proposé d'abolir l'exemption de \$500,000 en gain de capital et de faire disparaître les échappatoires fiscales pour les entreprises.

Mais surtout, il a insisté pour que le budget prévoit un déboursé de \$320 millions pour initier un système universellement accessible de garde d'enfants.

De son côté, M. Garneau a dit espérer des mesures pour réduire les inégalités croissantes entre les riches et les pauvres, et entre les provinces favorisées et défavorisées.

## LE SOLEIL

### ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

### ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

### RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

### RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

## Le lock-out au port de Québec

# Ça coûte cher aux producteurs de blé



Douze trains chargés de blé doivent arriver lundi au port de Québec. Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Les producteurs de blé de l'ouest canadien commencent à trouver que le lock-out au port de Québec leur coûte cher. La commission canadienne du blé ne sait plus quoi faire des 12 trains de blé, un chargement évalué à \$10 millions, qui doivent arriver lundi à Québec.

par Pierre ASSELIN

"Nous sommes désespérés", avoue Guy Delionnet, agent d'information à la Commission canadienne du blé à Winnipeg. "Il faut que nous allions livrer le blé en train jusqu'à Halifax pour trouver un port en eau profonde comme Québec. Ça représente des coûts supplémentaires, et à un moment où le prix du blé est si bas que les producteurs ne font déjà presque pas de profit."

La commission avait demandé que le port de Québec puisse ouvrir le 2 février pour recevoir un chargement de blé - 12 trains, une valeur de \$10 millions - qui doit arriver lundi de Thunder Bay, dans les Grands Lacs. Un navire soviétique jaugeant 65.000 tonnes doit en

effet arriver lundi au port, et pourrait en prendre livraison.

Malheureusement, tant au syndicat des débardeurs, qu'au bureau du maire de Québec, ou chez les ministres Michel Côté (Expansion industrielle régionale et député de Langelier) et Pierre Cadieux (ministre du Travail), tout indique que le gouvernement ne forcera pas le port à ouvrir ses portes.

La commission se retrouve donc devant un choix: faire le détour jusqu'à Halifax ou Saint-Jean N.B., ou sinon, laisse entendre M. Delionnet, utiliser une péniche pour effectuer en plein fleuve le chargement à bord du navire soviétique. Une expérience "désespérée", dit-il.

### Profondeur et tonnage

Les navires de 65.000 tonnes ne peuvent en effet utiliser le port de Montréal, dont le tonnage maximum est de 40.000 tonnes, ni ceux de Sorel ou Trois-Rivières, limités à 28.000 tonnes. Et comme pour compliquer la vie des producteurs, le canal Welland est fermé jus-

qu'au 15 avril, ce qui les condamne à utiliser le train pour se rendre des grands Lacs jusqu'au Saint-Laurent, doublant ainsi les coûts de transport pour ce trajet, sans compter les coûts supplémentaires si le chargement doit continuer jusqu'à Halifax.

Cette année, le carnet de commandes est particulièrement bien rempli et la commission espérait compenser la faiblesse du prix par le volume des ventes. Mais cet espoir ne pourra sans doute pas se réaliser.

La commission vend annuellement pour quelque \$5 milliards de blé, dont la moitié transite par le Saint-Laurent, et dont l'équivalent de \$500 millions peut être chargé au port de Québec, indique M. Delionnet.

Dans leur impatience, les producteurs sont prêts à blâmer les débardeurs même si, reconnaît M. Delionnet, ils ignorent les raisons de l'affrontement. "On commence à les regarder d'un mauvais oeil", admet-il seulement. Seul le gouvernement fédéral pourrait briser l'impasse et imposer un retour au travail, ajoute le porte-parole.

## Des bruits insolites dans votre sous-sol? Non, ce ne sont pas les clous qui cassent (J.-Y. Chagnon)

Depuis environ deux semaines, des citoyens de Beauport s'inquiètent de ce qu'ils croient être des tremblements de terre. Pour un, M. Jean-Paul Bilodeau domicilié sur la rue Bellerive, a confié avoir ressenti quatre ou cinq secousses au cours de la soirée de jeudi.

par Régys CARON

Aux dires de M. Bilodeau, les bruits entendus s'apparentent à des explosions. "Ça fait boum, on dirait que ça fend. Au début, on pensait que c'était la fournaise, ou des clous qui cassaient dans la charpente de la maison, d'expliquer M. Bilodeau. Mais quand on a su que des voisins entendaient les mêmes bruits aux mêmes heures, on a décidé de s'informer."

À la police municipale, M. Bilodeau se serait fait dire qu'il pourrait s'agir de petits tremblements de terre dont la magnitude ne dépasserait pas 3 à l'échelle de Richter. Le 13 janvier dernier, des citoyens de Beauport et de Charlesbourg ont ressenti les secousses d'un léger tremblement de terre. Selon le sismologue de l'université

Laval Jean-Yves Chagnon, le séisme n'a pas dépassé 2,8 et a duré une dizaine de secondes.

Selon le professeur Chagnon, on enregistre en moyenne un ou deux séismes par semaine dans la région de Québec. "Un bon nombre des secousses que nous enregistrons ne dépassent pas 2 à l'échelle de Richter et personne n'en a connaissance", d'expliquer M. Chagnon.

Le sismologue a admis avoir reçu plusieurs appels téléphoniques, ces derniers jours, de la part de citoyens de la région demandant des explications à propos de bruits plus ou moins insolites qui font penser à des tremblements de terre. "Une dame de Courville m'a confié que des bouteilles vides entreposées sur une étagère dans son sous-sol étaient tombées par terre sans raisons apparentes", de raconter M. Chagnon.

Quant aux bruits qu'entendent M. Bilodeau et ses voisins, M. Chagnon ne croit pas qu'il s'agisse de tremblements de terre. "Ça n'arrive pas à répétition ces choses là". Selon lui, le phénomène pourrait être relié au gel. "De nos jours, les maisons sont très bien isolées.

Lorsque surviennent de grands écarts de température, le gel adhère aux fondations sans toutefois les traverser complètement. De la glace se forme et une dilatation peut alors se produire et causer des bruits insolites et de courtes vibrations."

"Précisez bien que ce ne sont certainement pas les clous qui cassent dans la charpente de leur maison, de spécifier le professeur. Des clous, ça ne casse pas."

### Peut-être les grottes

Comme autre explication possible, le sismologue suggère que le réseau de cavités souterraines qui existe sous la municipalité de Beauport peut causer des bruits accompagnés de secousses. "S'il y a infiltration d'air froid dans ces cavités, le gel peut provoquer l'éclatement de roches", d'expliquer Jean-Yves Chagnon.

Impossible, répond Jacques Schroeder, spéléologue président de la société Speltech de Montréal. "L'hiver, la température de ces grottes demeure plus élevée qu'à l'extérieur et l'été c'est le contraire qui se produit. Ces grottes se remplissent d'eau l'hiver et se vident l'été. Les grondements enten-

du peuvent être causés lors de la mise sous charge des grottes, l'hiver", d'expliquer le scientifique.

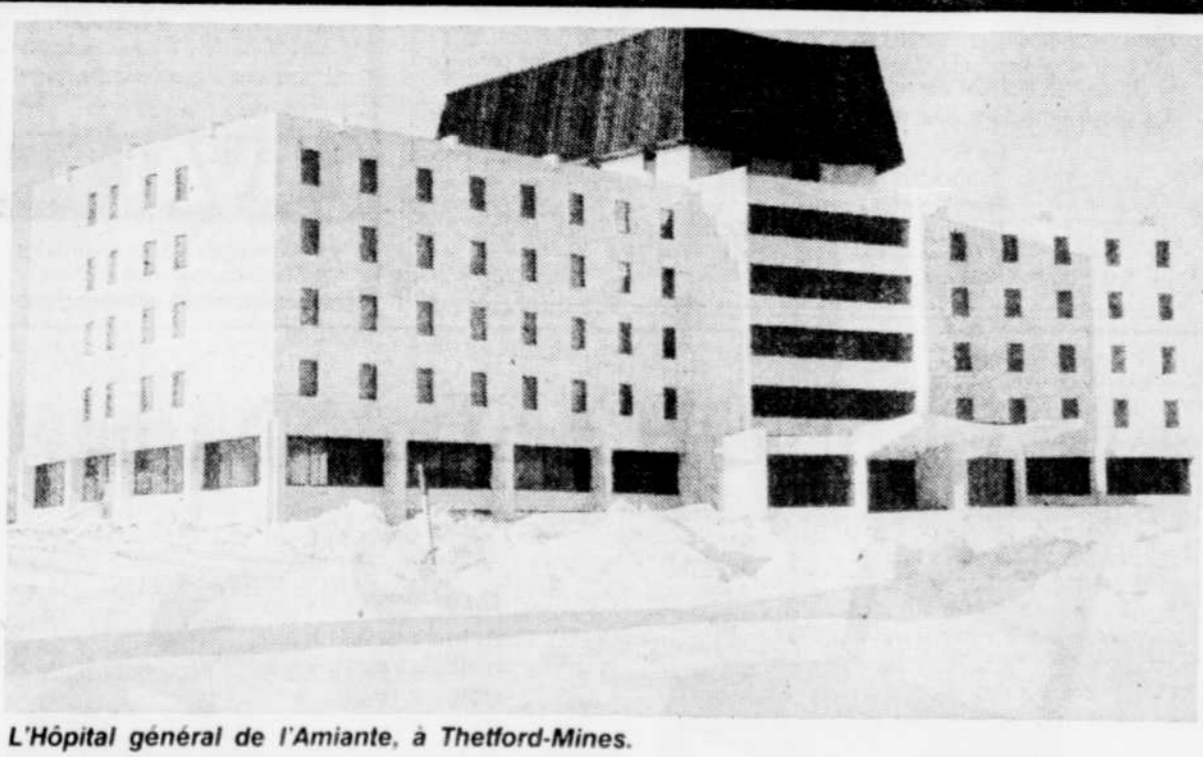
La société Speltech fut mandatée par le conseil municipal de Boischatel, à l'été 1985, pour effectuer l'inventaire et réaliser les travaux de cartographie des cavités existant sous la municipalité. La facture s'est élevée à \$75.000. L'étude de M. Schroeder aurait démontré que ce réseau de grottes ne comportait que très peu de risques pour les citoyens de Boischatel.

L'une de ces grottes serait la plus grande se trouvant à l'est des montagnes Rocheuses. La "salle" aurait une envergure de sept mètres 50 de largeur, environ une vingtaine de mètres de longueur et 12 mètres de hauteur, prétend M. Schroeder.

Interrogé par Le Soleil quant aux risques que peuvent représenter ces grottes, le spéléologue se fait prudent. "Ces grottes ne sont connues que depuis 10 ans. Personne ne s'en inquiète mais il faut être vigilant". Des cavités ont également été décelées dans le sous-sol de la municipalité de Courville.



Selon le sismologue Jean-Yves Chagnon, on enregistre un ou deux séismes par semaine, dans la région de Québec.



L'Hôpital général de l'Amiante, à Thetford-Mines.

## Malgré le succès de la souscription, à Thetford-Mines Il faut éviter le déficit avant de rêver à la médecine nucléaire

THETFORD-MINES (PC). La population de la région de l'Amiante, dans un élan de générosité remarquable, a souscrit \$1,5 million pour l'implantation d'un département de médecine nucléaire qui risque de ne pas voir le jour de sitôt à l'hôpital de l'endroit.

Selon le directeur général par interim de l'Hôpital général de l'Amiante, M. Normand Baker, cette situation découle d'une politique très sévère du ministère de la Santé et des Services sociaux.

À la suite du dernier exercice financier, le ministère a effacé le déficit accumulé de cet hôpital,

comme de plusieurs autres au Québec.

Toutefois, il a exigé que l'établissement respecte ses prévisions budgétaires pour le présent exercice. En clair, aucun déficit ne sera toléré. D'ailleurs, un plan de compression des dépenses de \$700.000 a été mis en application.

Or, M. Baker a avoué que l'établissement se dirige invariablement vers un déficit d'opération pour l'exercice en cours, en raison d'une demande très forte de services, notamment aux soins intensifs.

Au fait de la situation financière délicate de l'établissement, le

sous-ministre Réjean Cantin a averti par écrit l'hôpital que l'équilibre budgétaire devait être atteint, à défaut de quoi tous les projets de développement et d'immobilisations seront bloqués.

Le dossier de la médecine nucléaire écoperait ainsi de la nouvelle politique.

"La médecine nucléaire serait touchée", a admis M. Baker. Car la Fondation de l'hôpital ne veut pas réaliser seule l'aménagement du département. Une partie des immobilisations serait à la charge du ministère. De plus, le ministère devrait aussi consentir le budget de fonctionnement nécessaire.

Quinze jours plus tard, un représentant d'Oerlikon, visiblement embarrassé, appelait M. Buchanan pour lui dire que le poste avait été attribué à quelqu'un de plus expérimenté.

C'est M. Peter Oürt, ex-secrétaire de M. Mulroney et cousin de M. Bazin, qui a finalement été embauché par l'entreprise, au début du mois de décembre. Il ne possède apparemment aucune expérience technique, ayant fait carrière principalement dans les domaines du marketing et de la politique.

M. Buchanan, pour sa part, a travaillé pendant une vingtaine d'années à des projets à caractère hautement technique, comme le monorail surélevé d'Expo 86, à Vancouver.

## L'affaire Oerlikon

# La GRC n'a encore émis aucun mandat de perquisition

OTTAWA (PC). Aucun mandat de perquisition n'a encore été émis à la Gendarmerie royale du Canada dans l'enquête déclenchée il y a deux semaines sur les transactions immobilières qui ont entraîné le congédiement de l'ex-ministre d'État aux Transports André Bissonnette.

Selon le député neo-démocrate Michael Cassidy, qui a mentionné le fait en Chambre, hier, ce délai signifie qu'on aurait eu le temps de détruire des documents.

Est-ce que c'est cela que le premier ministre voulait dire quand il a affirmé que l'enquête de la GRC serait menée immédiatement et avec célérité, a demandé M. Cassidy.

Le vice-premier ministre Don Mazankowski a réprimandé le député Cassidy pour avoir insinué que le gouvernement devrait dire à la GRC ce qu'elle doit faire.

Le premier ministre Brian Mulroney a ordonné à la police fédérale de faire enquête sur l'affaire de la vente du terrain de St-Jean le 18 janvier, le jour même où il congédiait André Bissonnette.

Par ailleurs, dans son édition d'hier, le quotidien The Toronto Star révélait qu'au moins deux ex-ministres fédéraux se sont opposés à l'octroi à la firme Oerlikon, du contrat fédéral de \$600 millions pour la construction d'un système de défense anti-aérienne à basse altitude.

Le journal torontois écrit que l'ex-ministre de l'Expansion industrielle régionale Sinclair Stevens et son collègue Robert Coates, ex-ministre de la Défense, avaient, à l'époque, émis de sérieuses réserves au sujet de la proposition soumise par Oerlikon Aérospatiale.

### Nombreux doutes

Citant des sources non-identifiées qui ont travaillé aux échelons supérieurs des ministères déjà mentionnés, le Toronto Star précise que les deux anciens ministres justifiaient leur réticence en invoquant plusieurs facteurs.

Certaines informations indiquaient déjà que le système projeté par Oerlikon n'était pas adapté à des conditions climatiques rigou-

reuses. Par ailleurs, Oerlikon Aérospatiale est une filiale d'une compagnie suisse. Or, la Suisse n'est pas membre de l'OTAN, et en temps de guerre, la compagnie pourrait se retrouver dans l'incapacité de réparer ou d'étoffer le système de défense. Enfin, on doutait qu'Oerlikon réussisse à décrocher le contrat de \$3,5 millions qu'elle sollicitait aux États-Unis, pour le même système.

### La passe de St-Jean

Les révélations dans ce qui a été

surnommé "la passe de St-Jean" se sont poursuivies hier alors qu'un cadre de Kingston, en Ontario, a affirmé que la compagnie Oerlikon Aérospatiale lui avait offert un poste relié au contrat du ministère de la Défense, mais qu'on le lui avait retiré peu de temps après pour l'octroyer à un ex-collaborateur du premier ministre Mulroney et cousin du sénateur conservateur Jean Bazin.

M. Dugald Buchanan, vice-président de la Urban Transportation Development Co., a affirmé hier qu'il avait accepté une offre d'emploi du président de Oerlikon Aérospatiale, Marco Genoni, à la fin novembre, pour administrer le contrat de \$600 millions accordé par le gouvernement Mulroney.

# L'agriculture et les services dans les négos Canada-É.U. Bourassa mijote une formule à l'européenne



Robert Bourassa a déjeuné, hier midi, avec le haut commissaire canadien à Londres, M. Roy McMurry

♦ LONDRES - Le premier ministre Bourassa veut exclure l'agriculture et les services des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis, de la même façon qu'ils sont exclus de l'entente intervenue, au début des années 50, entre la Communauté économique européenne (CEE) et la Zone européenne de libre-échange (EFTA).

par Michel DAVID

"Je lance une idée en cas d'impasse", a déclaré M. Bourassa, qui en était hier à la dernière journée de son séjour à Londres. "Étant donné que ça ne s'annonce pas comme une négociation facile et que les délais raccourcissent de plus en plus, on peut examiner différentes formules".

Il doit d'ailleurs rencontrer, demain, à Davos (Suisse), la ministre canadienne du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, et il lui soumettra cette hypothèse dont il a discuté, hier, avec le conseil de rédaction de la prestigieuse revue *The Economist*.

M. Bourassa fait un parallèle entre la relation EFTA-CEE et la relation Canada-USA. "Le marché commun est un gros bloc commercial de 300 millions d'habitants et l'EFTA est composé de six pays (Suède, Finlande, Norvège, Autriche, Suisse, Islande) qui totalisent à peu près 30 millions d'habitants et dont la majeure partie du commerce international se fait avec la CEE, comme le Canada fait la majeure partie du sien avec les États-Unis".

La formule de l'EFTA lui apparaît d'autant plus séduisante que "l'agriculture est le secteur qui suscite le plus d'inquiétude" pour le gouvernement du Québec. "Il est clair que s'il devait y avoir libre-échange dans le secteur de l'agriculture, le Québec pourrait être très sérieusement affecté", a-t-il déclaré.

Quant aux services, dont la définition peut être plus ou moins large, M. Bourassa se montre plus ouvert. "On pourrait y aller cas par cas, suggère-t-il. Il faudra voir s'il y a plus d'avantages que d'inconvénients".

### Des réserves

M. Bourassa se défend bien de souhaiter secrètement qu'il n'y ait pas d'accord avec les États-Unis, à l'endroit duquel il a multiplié les réserves depuis le début. Encore moins de chercher à créer une impasse dans les négociations en prétendant la résoudre. "Je ne veux pas m'introduire dans les négociations en cours", assure-t-il.

"On a pu vivre avec le statu quo, a dit le premier ministre, mais on peut gagner à un élargissement des marchés aux États-Unis. J'étais réticent quand on parlait d'intégration économique qui menait à une forme d'intégration politique, mais dans la mesure où on parle d'élargir les liens commerciaux avec les Américains, ça ne peut qu'aider le Québec".

C'est pourquoi M. Bourassa nie que sa nouvelle trouvaille soit une façon de vider un éventuel accord de toute substance. "Il reste encore énormément de secteurs industriels où il est possible de réduire les tarifs", soutient-il, même si le pacte de l'auto est exclu des négociations.

### Centre bancaire

Dans les commentaires qu'il a formulés sur le projet de loi relatif au centre bancaire international que M. Michael Wilson a présenté à Ottawa, mercredi, M. Bourassa n'avait pas grand-chose à ajouter à ce que M. Gérard D. Lévesque a déjà dit.

"C'est tout à fait insatisfaisant pour le Québec, a-t-il déclaré. Ça devient largement symbolique. On

doit poursuivre la lutte parce que si on accorde à Montréal et Vancouver le statut de centre bancaire international, ça doit permettre un progrès significatif."

"On exclut les lettres de change, les lettres de crédit, les transactions sur les valeurs mobilières. Je ne sais pas si la porte est complètement fermée à des possibilités d'amélioration ou d'amélioration mais, pour nous, c'est le début d'un combat". M. Bourassa, dont la colère n'est pas la spécialité mais qui a fait un louable effort, n'a toutefois pas spécifié avec quelles armes il comptait se battre.

### Chez McMurry

Hier midi, le premier ministre est allé déjeuner à l'époustouflante résidence du Haut-Commissaire canadien à Londres, M. Roy McMurry, en compagnie d'une demi-douzaine d'hommes d'affaires, dont le PDG d'Ulramar, M. David O. Elton, celui de Rothmans, M. Vernon Brink, ainsi que des dirigeants de General Electric, Marconi Defense System et British Aerospace.

M. McMurry a bredouillé quelques mots de français pour expliquer tous les efforts qu'il était prêt à faire pour le Québec. L'ancien procureur général dans le gouvernement de M. William Davis était le responsable ontarien du dossier constitutionnel à l'époque du rapatriement de la constitution.

Pour lui rappeler ces beaux souvenirs, un exemplaire des Mémoires de M. René Lévesque traînait sur le bureau de la bibliothèque. Avec la dédicace suivante: "A Roy, sans trop de rancune, le temps guérit un peu, but..."

En après-midi, M. Bourassa s'est finalement envolé vers Zurich, où il prendra une journée de repos avant de se diriger vers Davos pour participer au Symposium du forum économique mondial.



Dans le cadre du concours "Brunet - Oral-B - Capitale Nissan", l'attribution d'une Micra 1987 a eu lieu par tirage le 31 décembre dernier. Sur notre photo: l'heureuse gagnante, Mlle Carole Vézina, domiciliée à Charlesbourg, entourée de gauche à droite par MM. Jacques Giguère (Oral-B), André Sinclair (Capitale Nissan), Gilles Baron (Oral-B) et Michel Cadrin, président de Pharmacie Brunet.

brunet

# LA BOUGIE

## du CARNAVAL...!

### LE SAMEDI 31 JANVIER 1987

**TROIS**  
POSSIBILITÉS VOUS SONT PRÉSENTÉES

**1 UN PLAISIR À S'OFFRIR...**  
Pour 55 seulement, achetez deux bougies et courez la chance de mériter:  
• 25 000 en argent cadeau pour un voyage d'une semaine, grâce à une personne à choisir.  
• 4 lots de 1 000 \$ Des prix instantanés de 10 \$ à 1 000 \$

**2 FAITES-LE PLEIN DE BON SENS**  
De plus, épargnez 11¢ de rabais à l'achat de 25 litres d'essence chez **PÉTRO-CANADA**

**3 AIDONS LES PLUS DÉMUNIS**  
Pour chaque bougie non gagnante que vous déposerez dans les stations participantes, entre le 31 janvier et le 15 février 1987, **PÉTRO-CANADA** remettra 25¢ à Centraide

## UNIVERSITÉ LAVAL

### ÉLECTION DU RECTEUR

**Avis aux membres du Collège électoral, aux membres et aux diplômés de l'Université Laval**

En vertu des dispositions de l'article 112 des statuts de l'Université Laval et des décisions prises par le Conseil de l'Université lors de sa séance du 13 janvier 1987, je donne avis à toutes les personnes intéressées:

- que, selon les dispositions des statuts de l'Université (titre B, chapitre 2, section 1, articles 103 à 113), il y aura élection d'un recteur par le Collège électoral et que la mise en marche de la procédure de cette élection est fixée au lundi 2 février 1987;
- que la période de dépôt des propositions de personnes jugées aptes à occuper le poste de recteur prévue par les sous-alinéas 1 et 2 de l'article 112 commencera le lundi 2 février 1987 et se terminera le lundi 16 février à midi;
- que les deux séances au cours desquelles le Collège électoral procédera à l'élection du recteur auront lieu à neuf heures, le lundi 23 février et le mardi 24 mars, au Salon numéro 2, Pavillon Maurice-Pollack (entrée numéro 3). Si le collège ne peut tenir l'une des séances à la date prévue, cette séance et, le cas échéant, celle qui suit sont ajournées d'une semaine.

J'invite, en conséquence, les membres du Collège électoral, les membres de l'Université ainsi que les diplômés de l'Université Laval à proposer au Collège électoral les noms des personnes qu'ils jugent aptes à occuper le poste de recteur. Chaque proposition ne doit contenir le nom que d'une seule personne, son occupation et son adresse et doit être signée par cinq personnes, membres du Collège électoral ou de l'Université ou diplômés de l'Université Laval, qui indiquent en quelle qualité elles font cette proposition. Elle doit être faite par écrit et remise au bureau du sousigné sous enveloppe scellée portant la mention **ÉLECTION DU RECTEUR**.

À Sainte-Foy, le 29 janvier 1987

**Le Président d'élection**  
Jean-Paul Montminy  
Bureau 2183  
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant  
Université Laval, Québec G1K 7P4  
Téléphone: 656-5544

# La Golf Diesel.

## Le meilleur choix à long terme.

**Économique sur les longues distances.**

Grâce au moteur de 1.6 litres et de l'immense réservoir d'essence de 55 litres, vous pouvez rouler sur la grande route pendant 1000 km sans avoir à refaire le plein. Vous voyagez bien sûr en tout confort, sans sacrifier caractéristiques ou style.

**Fiable à long terme.**

Volkswagen est à l'avant-garde du design de voitures compactes et de la technique diesel abordable. La Golf Diesel incorpore toutes l'expérience acquise par Volkswagen. Elle est inébranlable, garantie contre la perforation due à la corrosion pendant 6 ans, quel que soit le kilométrage.

11,380\$\*

**LAVAL** Québec

• Volkswagen • Audi • Porsche  
777, boul. Charest ouest - 687-4451

## LE GRAND SOLDE ANNUEL

**50%**

Structure en bois laquée, blanc ou naturel, siège recouvert de tissu et rembourré.

**150\$ SOLDE 75\$**

**50%**

Structure en bois laquée, noir ou blanc, siège et dossier recouverts de tissu et rembourrés.

**130\$ SOLDE 65\$**

**zip INTERNATIONAL**

Se terminant le 7 février.

Ouvert 7 jours seulement au:

Angle Carré Parent / Rue Saint-Paul  
(418) 692 16 82

# Mulroney arrive en Afrique francophone

♦ DAKAR (D'après AFP et PC) - Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, est arrivé hier à Dakar pour une visite de trois jours au Sénégal, seconde et dernière étape d'un périple qui l'a conduit auparavant au Zimbabwe.

Au cours de son séjour au Sénégal, le dirigeant conservateur, qui a été reçu par le président Abdou Diouf, doit aussi rencontrer aujourd'hui à Dakar les présidents maliens et mauritaniens, le général Moussa Traoré et le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya. Le Sénégal, le Mali et la Mauritanie sont en effet partenaires au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et le Canada apporte un appui financier à différents projets mis en oeuvre par l'organisme et particulièrement importants pour cette région menacée par l'avancée du désert.

Depuis 1965, l'aide canadienne au Sénégal a représenté quelque 150 millions de dollars US (200 millions de dollars canadiens), principalement dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'énergie et de la reforestation, notamment dans les régions les plus menacées par la désertification.

### Conférence de presse

Plus tôt, avant de quitter Harare, la capitale du Zimbabwe, le premier ministre canadien avait, lors d'une conférence de presse, refusé de blâmer ceux qui s'approprient à prendre les armes contre le racisme, en Afrique du Sud. Les pays industrialisés devraient être les premiers à appliquer des sanctions contre ce pays, a-t-il déclaré.

Il leur incombe, à eux "qui peuvent en supporter la charge plutôt mieux que d'autres", de soutenir la demande des pays de la Ligne de front concernant des sanctions contre Pretoria.

Le premier ministre canadien a ajouté que les économies des pays de la Ligne de Front (Zimbabwe, Zambie, Botswana, Angola, Mozambique et Tanzanie) étaient fragiles et dépendantes de leur puissant voisin sud-africain, et qu'elles avaient donc besoin du soutien du monde industrialisé.

"L'objectif final est un changement en Afrique du Sud et non pas la destruction des pays de la Ligne de front" a-t-il indiqué en notant que le Canada avait adopté des sanctions contre Pretoria.

"En tant que Canadien, je parle d'une perspective canadienne. Je n'ai pas eu dans mon passé, au Canada, de causes ou d'idées qui auraient justifié l'utilisation de la violence, a continué M. Mulroney. Je suis né et j'ai grandi dans un état totalement démocratique et voilà la raison de ma façon de voir les choses. Nous sommes les enfants de notre environnement."

Le chef du gouvernement canadien a rappelé les accords de Nassau qui faisaient allusion aux demandes du Congrès national africain et où les membres du Commonwealth avaient accepté une série de résolutions dont celle qui recommandait la négociation et condamnait la violence. "Les mots avaient été choisis avec rigueur et les termes sur lesquels nous nous étions entendus paraissent d'initier, dans le contexte de la suspension de la violence de tous les côtés, un processus de négociation, indépendamment de la couleur, des politiques et de la religion, dans le but d'établir un régime non raciale et un gouvernement représentatif, en Afrique du Sud."

M. Mulroney a ajouté: "Nous reconnaissons toutefois que la source de violence, en Afrique du Sud, est unique au monde."

"Si certains gouvernements occidentaux retardent l'application des sanctions, ce n'est pas par malveillance mais parce qu'ils craignent que les Noirs en Afrique du Sud et en Afrique australe souffrent davantage que leur gouvernement de cette décision. Ce n'est pas la position du Canada", a-t-il précisé.

Quant à une éventuelle rupture des relations diplomatiques entre Ottawa et Pretoria, M. Mulroney a indiqué que cela restait une possibilité qui pourrait être envisagée en temps utile, après consultation avec ses alliés. Il faudra cependant attendre la réunion du Commonwealth, à Vancouver, l'automne prochain.



Les Sénégalais ont arboré leurs couleurs folkloriques pour accueillir le premier ministre du Canada à son arrivée à Dakar, hier.

## Le premier ministre canadien a discuté droits de l'homme avec Robert Mugabe

♦ Harare (Zimbabwe), (D'après AFP et PC) - Le premier ministre Mulroney, lors de sa conférence de presse-bilan, à Harare, a tenté de justifier l'attitude de son homologue du Zimbabwe en rappelant ses antécédents de guérillero qui a combattu par les armes le régime raciste de la Rhodésie, jusqu'au départ de Ian Smith en 1980.

"Je ne peux pas parler au nom de Robert Mugabe, qui a vécu dans une société tout à fait différente, dans une société où la répression était monnaie courante et la liberté inexistante", a expliqué M. Mulroney.

Pour le premier ministre canadien, Robert Mugabe est dans une situation qui peut justifier ses réactions. "Quand je retourne chez moi, a dit M. Mulroney, je suis libre comme un oiseau, comme je l'étais dans ma jeunesse. Lui (Mugabe) n'a pas vécu la même expérience, il était un

citoyen de deuxième classe dans son propre pays. Je n'ai jamais vécu cela et c'est tout un monde de différence."

### Droits de la personne

Au chapitre des droits de la personne, une question qui a été discutée au cours des rencontres entre les deux chefs de gouvernement, le premier ministre Mulroney a déclaré que son homologue Robert Mugabe lui avait fourni certaines explications qui pourraient justifier les détentions préventives.

M. Mulroney a soulevé à son hôte le cas des deux douaniers zimbabwéens Neil Harper et John Auftin, qui ont été accusés d'espionnage, arrêtés et incarcérés il y a plus d'un an, sans aucune forme de procès.

"J'ai soulevé la question de ces deux hommes qui nous a été signalée par Amnesty internationale, a indiqué le premier ministre, j'ai donné à M. Mugabe le point de vue canadien dans le dossier des droits de la personne."

Ceci dit, M. Mulroney a parlé des

explications de M. Mugabe. "Je suis conscient, a-t-il précisé, des énormes problèmes de sécurité qu'il y a ici, à cause de la situation en Afrique du Sud qui exige un certain degré d'attention méticuleuse des détails et c'est, semble-t-il, le cas dans l'affaire dont nous parlons.

"D'ailleurs, a poursuivi le premier ministre, un homme qui a injustement passé dix ans en prison n'est pas de toute évidence celui qui, capricieusement, en emprisonnerait d'autres."

clinique dentaire  
**Darveau, De Blois, Tardif**  
et ass.

**Dr JACQUES DeBLOIS**  
dentiste

Place d'Iberville II  
1175, Lavigne, suite 100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4P1  
Tél.: (418) 653-5412

LUNDI AU VENDREDI  
8 à 21 heures  
Samedi, sur rendez-vous

**VOUS CESSEREZ DE FUMER LE 18 FEV.**

...si vous suivez le programme  
**TABAC STOP au CHUL**  
le mercredi 4 février à 19h.  
Séance d'information gratuite sur le contenu du programme, à partir de 19h.  
Cour débutant à 20h.  
Réservations: 683-2535



DOCTEUR FRANÇOIS BLONDEAU  
D.M.D., F.R.C.D.(C)

Le docteur François Blondeau a obtenu son certificat de spécialisation en chirurgie buccale et maxillo-faciale de l'Université Laval en 1985. Il a par la suite fait un stage de perfectionnement à Edinburgh en Ecosse. Il a ensuite obtenu son Fellow canadien du Collège royal en 1986.

Le Dr Blondeau pratique à l'hôpital Christ-Roi et dispense les services usuels de chirurgie buccale.

Rendez-vous: 682-1744

Il pratique également à la Polyclinique de la Capitale, 626-2285.

# MAYFAIR

EST  
MAINTENANT  
OUVERT À  
PLACE STE-FOY



**Centre Vision**  
QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY  
CHARNY • ST-ROMUALD • LEVIS

**Dr Pierre Huppé, o.d.**  
5, Place Québec  
529-0107

**Dr Réjean Bergeron, o.d.**  
Les Galeries Charlesbourg  
626-7519

OPTOMÉTRISTES  
EXAMENS DE LA VUE - VERRÉS DE CONTACT - LUNETTES

un nouveau venu à rencontrer...



**M. ROLLAND LARUE**  
directeur général aux ventes

M. Réjean Beaulieu, directeur général chez Toyota Charlesbourg, annonce la nomination de M. Rolland LaRue, au poste de Directeur général aux Ventes. Ce dernier sera heureux de vous faire profiter de sa vaste expérience dans le domaine de l'automobile. Il invite ses nombreux amis et clients à venir le rencontrer.

**TOYOTA CHARLESBOURG**  
6070, boul. du Jardin, Charlesbourg - 623-9843

près du ZOO

**SOLDÉ**  
avant inventaire

**LA VENTE**  
sur le  
**TROTTOIR**  
aux Galeries de la Capitale seulement  
se termine aujourd'hui

**SPÉCIAUX INCROYABLES**

LEVIS PLACE CARNIVAL 833-2686  
GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472  
PLACE STE-FOY 653-9063  
SHERBROOKE

**clément**  
L'extravagant magasin pour enfants

Plus qu'un

**Reér**

Offre spéciale

**0,25 %**

de plus sur les dépôts garantis à intérêts composés de 2 à 5 ans

Insitution inscrite à la Reine de l'Assurance-dépôts du Québec

**Fiducie du Québec**

Anjou (514) 355-2050 • 1-800-361-5808 • Brossard (514) 445-3224 • 1-800-361-4436  
Chicoutimi (418) 543-5746 • 1-800-463-9037 • Hull (819) 777-9119 • 1-800-567-6696  
LaSalle (514) 366-1175 • 1-800-361-6633 • Lével (514) 768-5223 • 1-800-361-3803  
Longueuil (514) 679-2810 • 1-800-361-5058 • Montréal (514) 296-3225 • 1-800-361-2680  
Québec (418) 647-4742 • 1-800-463-5026 • Sainte-Foy (418) 653-6811 • 1-800-463-4792  
Sherbrooke (819) 566-5667 • 1-800-567-6327

Desjardins

## FAITS DIVERS

## Pour récupérer cinq tableaux de maîtres Richard Verreault devant les tribunaux

Le ténor québécois Richard Verreault aura recours aux tribunaux pour récupérer cinq de ses 18 tableaux dont il croit avoir été dessaisi illégalement. Selon une nouvelle entendue hier sur les ondes de Radio-Canada, le célèbre chanteur aurait pu récupérer, après entente à l'amiable, 12 de ces 18 tableaux de maîtres québécois qu'il avait placés aux bons soins de l'ancienne galerie d'art La Cimaise de Sillery.

par Régys CARON

L'affaire remonte à au début de 1985, alors que M. Verreault remettait ses tableaux à M. Jean-Marc Gagné, propriétaire de La Cimaise, avec instruction de les vendre. Quelques mois plus tard, le chanteur devait apprendre que ses toiles se trouvaient entre des mains dif-

férentes sans qu'il n'ait touché un sous.

Outre les ententes qui lui ont permis de récupérer 12 de ses 18 tableaux, M. Verreault a renoncé à la propriété d'une autre après s'être entendu avec un acheteur qui se l'était procuré de bonne foi. Pour mettre la main sur les cinq tableaux manquants, le ténor a décidé de s'a-

dresser aux tribunaux.

Quant au propriétaire de l'ancienne galerie La Cimaise, M. Jean-Marc Gagné, celui-ci a été accusé d'une fraude de \$102,000 pour ne pas avoir informé M. Richard Verreault de ce qui advenait de ses tableaux. Parmi ces oeuvres, il y avait quatre Marc-Aurèle Fortin, un La-curto, un Rousseau et un Baldwin.

## Permis de bar suspendu

La Régie des permis d'alcool du Québec vient de suspendre pour 12 mois le permis de bar avec les autorisations de danse et spectacles du bar 133 à Saint-Athanase, municipalité située à environ une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Rivière-du-Loup. Selon la Régie, la propriétaire Claude Lachapelle aurait permis que des

actes de nature à offenser la dignité humaine soient posés librement dans son établissement.

La Régie reproche à la détentrice du permis d'avoir utilisé son bar comme lieu de prostitution et d'avoir installé des isolements à cette fin. Le gérant de l'établissement, des danseuses ainsi que des clients ont fait l'objet de nombreuses accusations pour avoir tenu et s'être trouvés dans une maison de débauche pour sollicitation et pour possession de stupéfiants.

Lors d'une audience publique, des policiers de la Sûreté du Québec ont relaté à la Régie que les clients du bar 133 se faisaient offrir, par les danseuses des "danses privées", dont les prix variaient de \$10 à \$50 selon le traitement demandé qui allait de la danse avec attouchements à la relation sexuelle complète. Les permis de boisson alcooliques de ce bar sont conservés sous scellés pendant les 12 mois de la suspension.



Agressée sexuellement par trois individus qui ont été libérés, Dominique a donné une conférence de presse pour exprimer son indignation.

## Dominique indignée par la libération de ses agresseurs

SHERBROOKE (PC) — "J'ai cru que la justice rendrait justice. Si quelqu'un doit se cacher, ce n'est pas la victime, mais bien les agresseurs", a déclaré hier Dominique, la jeune femme de 26 ans agressée sexuellement en mai dernier à Sherbrooke, crime pour lequel trois jeunes gens ont été condamnés à cinq ans de pénitencier... avant de recouvrer leur liberté en attendant que la cour d'appel décide s'il y a lieu de tenir un nouveau procès.

La jeune femme a tenu à protester en conférence de presse hier

contre cette décision du juge Melvin L. Rothman, de la cour supérieure, qui a autorisé la remise en liberté provisoire de Carlos Canales, Eddy Cordonero et Carlos Cisternas.

La conférence organisée en vitesse par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CLCAS) a attiré plusieurs journalistes de Montréal, si bien que la petite salle empruntée à Centraide, était à peine suffisante pour accueillir tous les représentants des médias.

"Je ne demande pas à être véhiculée comme une victime, je veux tout simplement que justice soit faite", a déclaré la jeune femme.

Selon elle, les "résultats scolaires et les prouesses sportives" des trois personnes qui l'ont agressée ont semblé plus importants à la cour d'appel que l'agression d'une femme.

Pour les responsables du CALCAS, l'expression de révolte et d'indignation de Dominique est significative et déterminante pour toutes

les femmes.

"Ce qui se passe depuis quelques mois peut paraître exceptionnel, mais ce n'est pas une situation isolée; nous savons que beaucoup de femmes vivent la même chose dans l'ombre, nous savons également que la population nous appuie fortement dans cette démarche", a déclaré Ginette Paiement, du CALCAS.

Fort du témoignage de Dominique, le CALCAS réclame que les trois individus condamnés à cinq ans de pénitencier soient incarcérés immédiatement, même si la cour d'appel n'a pas encore décidé s'il y aura ou non un nouveau procès. L'organisme réclame également que la Cour d'appel se penche et se prononce sur cette cause dans les plus brefs délais. L'organisme invite également la population à lui signifier son appui.

Depuis la remise en liberté des trois auteurs de son agression, Dominique dit avoir peur.

"J'ai peur pour moi, pour les enfants et les autres femmes. Je ne crois pas être la seule femme à avoir peur", a-t-elle conclu.

## A quand le mariage?

Quatre mois de prison pour le fiancé!

par Louise LEMIEUX

Pierre L. s'est fait pincer par la police le 17 décembre: il était en train d'acheter ses habits de noce avec une carte de crédit volée.

Comme le juge a refusé de le remettre en liberté en attendant son procès, son mariage, qui devait avoir lieu le samedi suivant, a dû être annulé.

Cette semaine, il a eu sa sentence: quatre mois de prison.

Le mariage finira-t-il par avoir lieu? Les paris sont ouverts!

## MICRO LOGIC VOUS POSE LA QUESTION: QUANTITÉ?...ou QUALITÉ?

Règle générale, le sens commun oppose quantité à qualité. Si vous devez acheter un ordinateur Macintosh™ de Apple, mieux vaut l'acheter au meilleur endroit... là où la qualité prime avant tout! Micro Logic s'efforce de toujours être à l'avant-garde de la révolution Macintosh en vous offrant tout ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché!



Par exemple, voici notre Super Système d'Édition Électronique comprenant le Macintosh Plus, l'imprimante LaserWriter Plus, l'écran de visualisation Full Page Display de Radius et le digitaliseur Abaton Scan 300! Un véritable centre de production graphique!

Et il y a plus à voir! Nos installations de réseau, le choix de logiciels, notre centre d'impression laser, notre centre de service, nos conseillers-experts...

Micro Logic offre une qualité de service inégalée afin d'être et demeurer simplement... le meilleur! Bref, de la qualité en quantité!



Apple, le logo Apple, Macintosh, LaserWriter Plus et la carte Apple sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.

VENTE-SERVICE-CONSULTATION

**MICRO LOGIC**

...un service incomparable!

2796, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy  
Possibilité de financement sur place.  
Cartes de crédit Apple, Visa, MasterCard acceptées.

FORMATION-LOCATION AVEC BAIL



### CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.  
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr C. Duquette, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr Line Girard, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-L. Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

### OPHTALMOLOGISTES Maladies des yeux, examen de la vue, orthoptique

### VERRES de CONTACT

(Lentilles spéciales)  
(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210),  
2590, BOUL. LAURIER, STE-FOY  
SAINTE-FOY  
653-6655



Madame Hélène Laliberté-Bourque  
conservatrice en chef, Musée du Québec  
LE CLUB RICHELIEU-QUÉBEC  
vous invite à une conférence  
le lundi 2 février à 12h30  
AU CHÂTEAU FRONTENAC  
Sujet:  
"Les Impressionnistes au Musée"  
Rés.: 687-5088

# AUJOURD'HUI... INAUGURATION OFFICIELLE!

VENEZ FÊTER ÇA

AVEC LA CARAVANE ULTRAMAR



Les détaillants Gulf font peau neuve. Ils afficheront dorénavant les couleurs de la grande équipe Ultramar.



**CASQUETTE GRATUITE!**  
aux 50 premiers clients qui achèteront 25 litres ou plus de carburant.

**GRATUIT!**  
VERRE IMPORTÉ D'EUROPE  
avec chaque achat de 25 litres ou plus de carburant.\*

\*Pour un temps limité chez les détaillants participants.

**ET DE NOMBREUSES SURPRISES!**

### Itinéraire du Samedi 31 janvier

- 09h30 Guy Bérubé  
195, Chemin Ste-Foy, Québec
- 11h00 Gérald Trottier  
1250, boul. Charest, Québec
- 12h45 Jean-Guy Beaupré  
4336, St-Félix, Cap-Rouge
- 14h30 Marc Roy  
1190, Jean-Gauvin, Cap-Rouge
- 16h30 J.P. Boissonneault  
292, Seigneuriale, Beauport

**Ultramar**

# Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Emploi Pierre Paradis revient au Québec les mains... vides

OTTAWA - Hier, le Québec est reparti les mains vides de la conférence fédérale-provinciale jugée déterminante pour sa réforme de l'aide sociale.

par Michel CORBEIL

Interrogé, à la sortie de la rencontre des ministres responsables de l'Emploi, le titulaire québécois de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis, s'est montré déçu qu'Ottawa n'ait donné aucune piste sur ses intentions à l'égard du rapport Forget.

M. Paradis a rappelé qu'il avait demandé lui-même, en décembre, au ministre fédéral Benoit Bouchard d'en discuter lors de la réunion, Québec craignant que l'application intégrale du rapport Forquet 61,000 personnes de la province a quitté l'assurance-chômage pour l'aide sociale. "Le sujet a été effleuré, a laissé tomber le ministre.

"Ottawa ne nous a fait part d'aucune orientation sur ses intentions. Je prenais pour acquis que nous ne connaîtrions pas de façon définitive ce qu'il entend faire avant le 15 mai, comme M. Bouchard l'avait annoncé auparavant. Cependant, je pensais avoir au moins des indications et un cadre pour la réforme."

"Délais inquiétants"

M. Paradis s'est refusé à dire

qu'il rentrerait bredouille au Québec. "En autant que le bénéficiaire d'aide sociale est immédiatement concerné, c'est peut-être vrai. Mais je repars avec une demande unanime de mes collègues" pour réclamer une autre conférence-provinciale devant porter uniquement, cette fois, sur le rapport Forget. Par contre, a-t-il répondu, le ministre canadien s'est contenté de prendre la requête en délibéré "après un échange serré entre M. Bouchard et celui qui vous parle".

M. Paradis a été vague sur les retards qu'imposent les incertitudes émanant de la capitale fédérale au projet de réforme qui a été promis lors de la campagne électorale. Il a simplement fait valoir que les "délais commencent à m'inquiéter".

Par ailleurs, il a sous-entendu que cette révision est enlisée dans plus d'une décision prise par le gouvernement canadien. En plus du rapport Forget sur le système d'assurance-chômage, il a dit redouter les retombées de l'abolition du programme fédéral pour les travailleurs âgés et les modifications envisagées aux rentes versées aux conjoints survivants.

Selon lui, ces trois points pourraient se traduire par l'arrivée massive de quelque 90,000 nouveaux bénéficiaires d'aide sociale. Cette

estimation est fort sommaire, a-t-il reconnu.

Il a confirmé qu'il s'agit d'autant d'éléments retardant la rédaction du document qui servira à consulter les Québécois sur son projet de réforme. "Pour faire la réforme, il faut connaître la clientèle le plus exactement possible. Combinés ensemble, ces trois points donnent une marge de manoeuvre telle que l'habit risque de ne pas faire à l'individu."

Rien de concret

Le ministre québécois ne ramène rien de concret non plus des autres points abordés. Cependant, il a distingué une attitude nouvelle d'Ottawa sur la question des immigrants qui ont le statut de réfugiés. Comme Québec ne contrôle pas les "robinets" de ces entrées au pays, il réclame qu'Ottawa assume les coûts, a-t-il dit en substance, rappelant qu'en décembre et janvier, l'afflux de réfugiés a entraîné des déboursés mensuels de \$3 millions.

"Ma perception des premières rencontres de Mme Louise Robic (la ministre québécoise des Communautés culturelles), c'est que les autorités fédérales lui disaient "non, on n'a pas d'argent". Je n'ai pas eu d'argent, mais j'ai eu comme réponse aujourd'hui que cette ques-

tion représente un phénomène nouveau.

"J'ai senti plus d'ouverture de leur part." Il a souligné que les demandes de la province portent sur les budgets, mais aussi sur l'aspect linguistique, la province ayant un "équilibre" à protéger.

D'autre part, le ministre est demeuré muet sur la progression des discussions pour ratifier une entente avec le fédéral au sujet de programmes comportant d'importants volets de formation professionnelle. Il s'est contenté de répéter "qu'il n'est pas question que le Québec cède un pouce de sa juridiction", mais que les pourparlers sont dans la bonne direction. Rappelons que des sources fédérales ont fait savoir récemment que, faute d'une entente, la province pourrait perdre \$24 millions pour des programmes destinés principalement aux sans-emploi.

**LE 23 FÉVRIER VOUS NE FUMEZ PLUS**

En participant à la rencontre du lundi 2 février à l'hôpital Saint-Sacrement.

Coût total: 89\$ pour 2 sessions. Soirée d'information et inscription sur place à 19h15.

**CIGARRETTES**

683-2503

### Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

Provincial		Tirage du 87/01/30	
Tirage du 87/01/30		2 7 8 21 25 34	no complémentaire 12
NUMÉROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
2626836	500 000\$	6/6	1 299 511,00\$
626836	50 000\$	5/6+	3 17 748,60\$
26836	1 000\$	5/6	160 416,00\$
6836	100\$	4/6	5866 42,00\$
836	25\$	GAGNANTS LOT	
36	10\$	158	316,40\$
Ventes totales 1 490 794,00\$		Prochain gros lot 200 000,00\$ approx.	

### La Mini

Semaine du: 87/01/24

SAMEDI	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
144 5182	943 3684	646 9201	444 5674	588 9968	722 2713

Tirage du 87/01/30

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
940831	50 000 \$	940831	5 000 \$
0831	250 \$	0831	250 \$
831	25 \$	31	5 \$
31	5 \$	940831	1 000 \$
940831	1 000 \$	9408	100 \$
9408	100 \$	940	10 \$

### INTER

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
753942	250 000\$	508455	196781 052578
53942	2 500\$	25 000\$	
3942	250\$	Numéros mobiles	
942	50\$	68903	2859 428
42	10\$	2 500\$	250\$ 50\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### SUR LE FLEUVE

Les TERRASSES du VIEUX-PORT Condominiums

## OCCUPATION 1er JUILLET 1987

52, rue Saint-André, étage au-dessus du restaurant DA SCARPONE

**692-3355**

Consultation immobilière G.D. Inc.

### ELLE & VISAGE

AGENCE ÉCOLE DE MANNEQUINS PROFESSIONNELS ET D'HÔTESSES D'ACCUEIL

**SESSION D'HIVER MANNEQUINS PROFESSIONNELS**  
Hommes et femmes  
Débutant le 9 février, les lundis et mercredis.  
Débutant le 10 février, les mardis et jeudis.

**PERSONNALITÉ FÉMININE**  
Début le vendredi 13 février, de 19h à 21h.

**JEUNESSE PLUS**  
Pour les 10 à 14 ans  
Le samedi matin  
Débutant le samedi 14 février, de 10h à midi.

**Bientôt, cours de YOGA et de DICTION**  
Cours donnés l'après-midi.  
Pour renseignements: **683-1528**  
Heures d'affaires: 9h30 à 22h.  
833, avenue Marguerite-Bourgeois suite 102, St-Sacrement, Québec

## À CHRC 80 L'HOMME DE SIX MILLIONS DE SOUVENIRS VOUS PROPOSE:

### 4 séjours pour deux personnes dans le monde d'ELVIS comprenant:

- Le transport par avion à MEMPHIS TENNESSEE;
- Le séjour à l'hôtel;
- La chance d'assister au NOSTALGIA CONCERT qui souligne l'anniversaire (10ième) de la mort du "KING";
- Une visite à GRACELAND.

**PARTICIPEZ CHAQUE SEMAINE**  
Écoutez CHRC 80 et répondez correctement à la question de la semaine posée par Christian Thibault durant son émission du week-end  
"L'HOMME DE SIX MILLIONS DE SOUVENIRS"  
(samedi de 12h30 à 17h00, dimanche de 13h00 à 17h00)

# GRACELAND

L'HOMME DE SIX MILLIONS DE SOUVENIRS

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_  
Réponse: \_\_\_\_\_

Inscrivez la réponse sur le coupon de participation et postez-le à CHRC 80, C.P. 8080, Qué. G1V 4S5 ou déposez-le à la station.

LE SOLEIL

Les règlements sont disponibles à la station CHRC 80.

### Teinturerie Française

524-4686

1480, la Canardière, Québec  
1029, rue Cartier, Québec

1003, route de l'Église, Ste-Foy  
3654, du Campanile, Ste-Foy

### Teinturerie QUÉBEC

529-8491

155, boul. Hamel, Québec  
Place Fleur-de-Lys (entrée 2)

### BUANDERETTES Deltanet

1345, ch. Ste-Foy, St-Sacrement  
2750, ch. Ste-Foy (Plaza Laval)

7185, Henri-Bourassa, Charlesbourg  
Chez les Provisoirs participants

# SUPER RABAIS NETTOYAGE

EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI PROCHAIN

Même qualité exceptionnelle

\* Service de livraison à domicile, de 8h à 18h: 35¢, quel que soit le montant facturé

Offre vedette

Moins 55%  
CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

# PANTALONS

(excluant corduroy)

# 1,39\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 7 FÉVRIER 1987 pour un maximum de 5 pantalons

SUPER RABAIS

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

# CAGOULES (ANORAKS)

# 4,95\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 7 FÉVRIER 1987 pour un maximum de 5 cagoules

Cagoules en duvet: 4,00\$ additionnels

SUPER RABAIS

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

# ENSEMBLES DE SKI HABITS DE MOTONEIGE

# 4,95\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 7 FÉVRIER 1987 pour un maximum de 10 vêtements

Vêtements en duvet: 4,00\$ additionnels

SUPER RABAIS

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

# MANTEAUX (sans garniture)

# 4,95\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 7 FÉVRIER 1987 pour un maximum de 5 manteaux

Manteaux en duvet: 4,00\$ additionnels

SUPER RABAIS

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

# ROBES DE CHAMBRE ORDINAIRES

# 1,99\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 7 FÉVRIER 1987 pour un maximum de 5 robes de chambre

JUSQU'À 30% DE RABAIS

# SUÈDE

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

PROCÉDÉ DE NETTOYAGE EXCLUSIF

Manteaux longs: 23,99\$  
Manteaux ¾: 19,99\$  
Vestes de suède: 15,99\$

Peau de porc, imperméabilisation nécessaire: 3,00\$ additionnels

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 7 FÉVRIER 1987 pour un maximum de 5 vêtements

TEINTURERIE FRANÇAISE / TEINTURERIE QUÉBEC / DELTANET

A-8 **Alors que la Gaspésie en gagne**  
**Le Bas-Saint-Laurent perd des emplois**

Québec, Le Soleil, samedi 31 janvier 1987

♦ MATANE — Malgré des performances élevées dans les industries du bois et du tourisme, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont connu une diminution nette de 3,000 emplois en 1986, passant de 119,000 à 116,000.

par André DIONNE

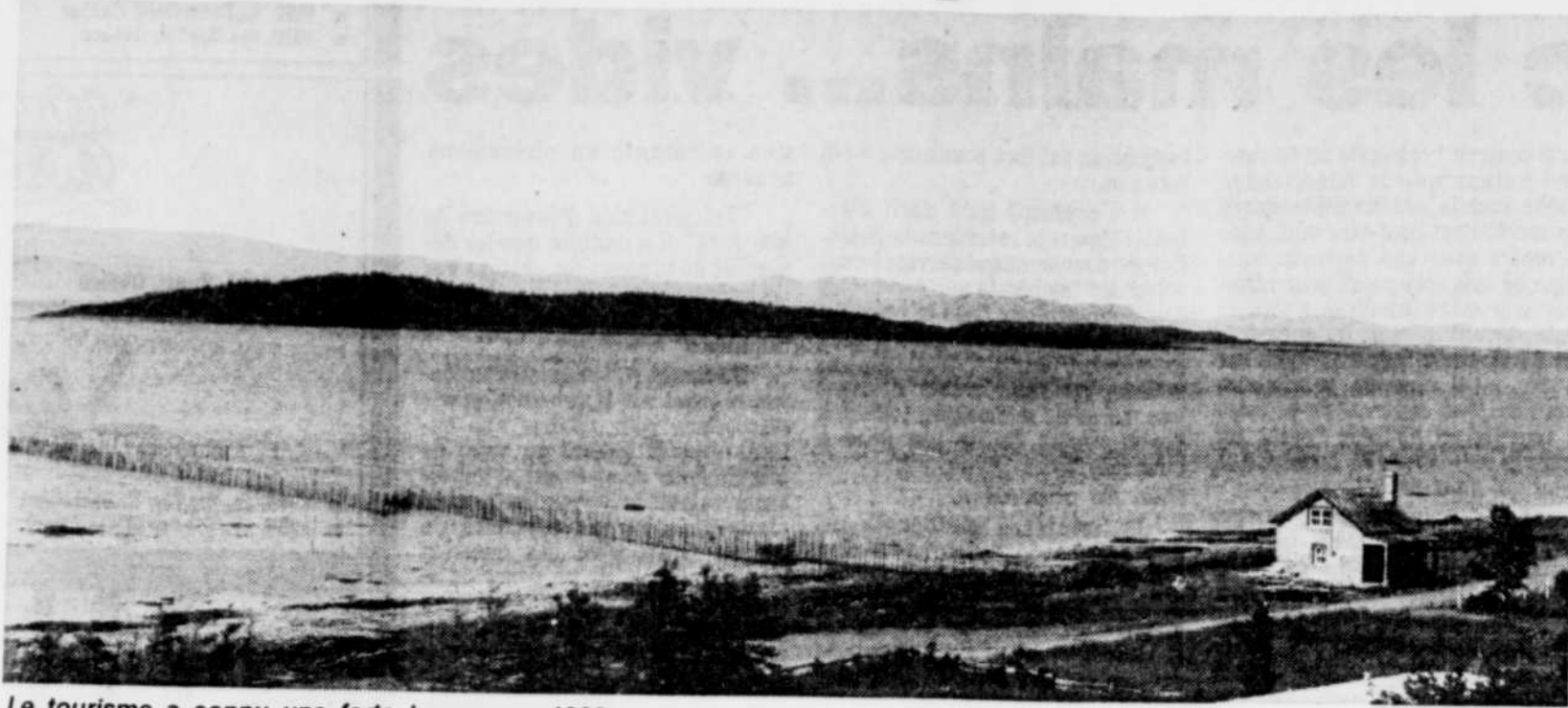
Et 1987 naît sous le signe négatif d'une baisse de l'emploi, notamment dans les secteurs mines, bois de sciage, commerce et enseignement, ont prédit cette semaine deux analystes seniors de la Banque de Montréal lors d'une rencontre publique avec les milieux financiers, industriels et commerciaux de la région de Matane.

À l'opposé, certains secteurs comme le tourisme, la pêche et les pâtes et papiers continueront leur progression marquée, enregistrée au cours de la précédente année, affirment Philippe Brunet, directeur de la trésorerie et l'un des principaux cambistes de l'établissement à Montréal, et Michel Turgeon, vice-président aux affaires commerciales pour la région de Québec.

**L'emploi**

C'est un peu "la faute au Bas-Saint-Laurent" si l'ensemble de la région a perdu 3,000 emplois en 1986.

La Gaspésie, d'octobre 1985 à



Le tourisme a connu une forte hausse en 1986.

octobre 1986, a été génératrice de 5,000 emplois, particulièrement dans les secteurs hébergement-restauration et du bois, croissances respectives de 22 et 16 pour 100.

À l'inverse, pendant la même période, le Bas-Saint-Laurent a perdu 8,000 emplois dans des secteurs comme le commerce au détail et l'enregistrement (17 et 16 pour 100 respectivement).

Résultat net: un taux de chômage qui passe de 17.1 (janvier 1986) à 18.7 pour 100 en octobre de la même année.

Les deux experts jugent ce phénomène inquiétant puisque le taux de chômage du Québec a baissé, passant de 11.2 à 10 pour 100.

Pour 1987, le niveau de l'emploi demeurera stable, tout au mieux: légère baisse dans les secteurs des mines, du sciage, du commerce et de l'enseignement; cette situation sera légèrement compensée par des hausses dans les secteurs équipements de transport, aliments et boissons, hébergement et restauration.

**La pêche**

Bonne année pour 1986, une performance qui semble devoir être meilleure cette année.

Les statistiques révèlent toutes une faiblesse des approvisionnements ou hausse toute relative pour des valeurs nettement accrues: des approvisionnements en baisse de 2 pour 100 pour des valeurs accrues de 28 pour 100.

Selon eux, des changements importants au niveau des structures de l'industrie, dont une meilleure coordination des hommes d'affaires, la privatisation de Madelipêche et la modernisation des équipements, permettront à celle-ci de demeurer

concurrentielle et d'améliorer la qualité de la production.

Ils estiment également que l'arrivée de Purdel, la coopérative agro-alimentaire de Rimouski, dans ce dossier, constitue un élément fort positif pour assurer une nouvelle avenue de prospérité, surtout si des projets de deuxième et troisième transformation (plats préparés) se réalisent, projets envisagés par Purdel surtout.

**Le bois**

Les perspectives 1987 sont moins reluisantes dans le domaine de la transformation du bois, affirment MM. Brunet et Turgeon.

Faible croissance de la demande intérieure du bois d'oeuvre, frein à l'exportation en raison de la surtaxe américaine de 15 pour 100 et surcapacité de production dans le bois de sciage.

**Tourisme**

Sur le plan du tourisme, les perspectives sont nettement à la hausse: le taux d'occupation supérieur de 10 points par rapport à 1985 et investissements publics et privés.

Pour cette année, cet élan créateur de 5,000 emplois et des retombées économiques de \$110 millions, devrait se maintenir.

**D'autres faiblesses**

Dans le domaine de la construction résidentielle, la région semble avoir été écartée de l'effervescence du Québec des dernières années.

En 1986, le nombre de mises en chantier n'aurait été que 400, à peu près le niveau des deux années précédentes, ce qui est inférieur à la moyenne des 10 dernières années (480).

Côté de la construction non résidentielle, le centre Maurice-Lamontagne, de Sainte-Flavie, est terminée et le programme d'assainissement des eaux gelé. Si ce programme était relancé par le gouvernement, l'impact économique pourrait être intéressant.

**COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER**  
 (bibliothèque de Québec)

**ENCORE DE BEAUX ESPACES POUR BUREAUX ET COMMERCES À LOUER**  
 jusqu'à 20,000 pi. ca. sur un même plancher  
 Venez vous installer dans un édifice prestigieux, au centre-ville de Québec

RENSEIGNEMENTS: **525-4931**

**VERRES DE CONTACT**  
**CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD**  
 Gaëtan Richard, md FRCS(C)  
 1045, CHEMIN STE-FOY QUÉBEC  
 FACE HÔPITAL ST-SACREMENT  
 683-4450

**Commission Scolaire Des Ilets**

**INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 87-88**

- Tout élève demeurant sur le territoire de la Commission scolaire Des Ilets qui fréquentera en 87-88 une de ses écoles ou une institution publique en dehors de ce territoire, doit être admis et inscrit à la Commission scolaire Des Ilets avant le 1er mars 1987.
- INSCRIPTION DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT DÉJÀ UNE ÉCOLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS**  
 Les parents procèdent à l'inscription en complétant le formulaire qu'ils recevront de leur(s) enfant(s); le formulaire est retourné au secrétariat de l'école.
- INSCRIPTION DES ÉLÈVES N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ UNE ÉCOLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS EN 86-87**  
 A. **éducation préscolaire et niveau primaire:**  
 — Les parents doivent venir eux-mêmes inscrire leur enfant à l'école de leur secteur.  
**LE MARDI 17 FÉVRIER DE 8:30 À 11:15 ET DE 13:00 À 15:30**  
 — l'âge d'admission au préscolaire est fixé à cinq (5) ans révolus avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours.  
 — l'âge d'admission à la 1re année est fixé à six (6) ans révolus avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours.  
 — les parents doivent fournir un extrait de naissance lors de l'inscription (DOCUMENT ORIGINAL - MOINS DE DEUX ANS).  
 B. **niveau secondaire:**  
 — les élèves ou leurs parents doivent communiquer avec la direction de l'école secondaire qu'ils sont susceptibles de fréquenter en 1987-88.
- LIBRE CHOIX ENTRE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE ET L'ENSEIGNEMENT MORAL**  
 Le choix doit se faire au moment de l'inscription sur le formulaire approprié pour tous les élèves de niveau primaire et secondaire.
- CHOIX D'UNE ÉCOLE ANGLAISE**  
 Sous les élèves répondant aux critères établis par la loi peuvent fréquenter l'école anglaise. Bien vouloir vous procurer et retourner les formulaires nécessaires avant le 1er mars 1987 à l'adresse suivante:  
**COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS a/s Mme Denise Patelle**  
 80, de l'Eglise, Charlesbourg, Qué. G2N 1C5. Tél.: 849-7108.  
**LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS**

**NIVEAU PRIMAIRE**  
 LE JARDIN, 4235, des Sauges, Orsainville  
 LE CHATELET, 1495, de l'Intendant, Chr.-Est  
 DES LOUTRES, 7240, des Loutres, Orsainville  
 STE-MARIE, 20, Bon-Pasteur, N.-D.-L.  
 LA DÉCOUVERTE, 99, St-Victorien, N.-D.-L.  
 L'ARC-EN-CIEL, 570, Pacific, Lac-St-Charles  
 MONTAGNAC, 570, ch. Le-Tour-du-Lac, Lac-St-Charles  
 ST-PIERRE, 5250, des Sauges, Orsainville

**NIVEAU SECONDAIRE**  
 ST-PIERRE, 5250, des Sauges, Orsainville, 626-4385  
 LAVALLIÈRE, 9255, avenue de Laval, Charlesbourg, 628-5831  
 LE SOMMET, 120, rue de la Polyvalente, N.-D.-des-Laurentides, 849-2851  
 POLYVALENTE ORSAINVILLE, 1090, Château-Bigot, Charlesbourg, 628-2612  
 Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au RÉSEAU DES ÉCOLES, 849-7108  
 AVIS PARTICULIER: LES INSCRIPTIONS NE SONT PAS ACCEPTÉES PAR TÉLÉPHONE  
 GILLES ASSELIN, coordonnateur au réseau des écoles

**POUR RÉUSSIR:**  
 • DU PERSONNEL QUALIFIÉ  
 • DES SERVICES ÉDUCATIFS DE QUALITÉ

Inscrire sur l'enveloppe le numéro du concours et faire parvenir à:  
**COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS**  
 Services au personnel  
 5275, des Violettes  
 Charlesbourg G1G 5L5

**Le Collège de Lévis**  
**UN COLLEGE POUR RÉUSSIR**

**ADMISSION AU COLLÉGIAL AUTOMNE 1987**  
 Date limite: 1er mars 1987

**PROGRAMMES OFFERTS:**

**Secteur général:**  
 — sciences santé  
 — sciences pures et appliquées  
 — sciences humaines  
 — sciences administratives  
 — arts et lettres

**Secteur professionnel:**  
 — Administration et coopération (413.01)

\* Tous les frais, y compris les frais de scolarité, sont admissibles au régime des Prêts et Bourses du gouvernement. Bourses du Collège de Lévis également disponibles.

**RENSEIGNEMENTS: 833-1249 poste 136**  
 9, Mgr-Gosselin, Lévis G6V 5K1

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous serons heureux de t'accueillir!

**collège de LÉVIS** offre aussi le niveau secondaire EXTERNAT ET PENSIONNAT

**JOUEZ GAGNANT AVEC LA SUPER PROMOTION DE L'ANNÉE**  
 SUR TOUS LES VÉHICULES 1986 EN STOCK  
**PAYEZ LE PRIX AFFICHÉ DANS LE PARE-BRISE MOINS LE «RABAIS AUTOMATIQUE»**  
 INCLUS À L'INTÉRIEUR DU COFFRE POUVANT ATTEINDRE **\$1 000**  
 \* Pas de surprise Transport, préparation inclus

LE MEILLEUR PRODUIT 5/80 LA MEILLEURE GARANTIE  
 PARMI LES VOITURES ET CAMIONS NORD AMÉRICAINS

DEPARTEMENT DE SERVICE OUVERT JUSQU'À 22 h  
 Service de financement bancaire sur place  
 Intersection Pierre-Bertrand et boul. de la Capitale  
 Ouvert tous les jours jusqu'à 21 h 30  
**687-2604**

JOUEZ GAGNANT ET FAITES LA MEILLEURE AFFAIRE DE L'ANNÉE!  
**CAPITALE DODGE CHRYSLER**  
 GROS, BON, PAS PLUS CHER!

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

# La défense des intérêts des enfants du divorce Les services d'expertise et de médiation sont engorgés

Le seul organisme qui prenne officiellement à cœur les intérêts de l'enfant, lors d'un divorce ou d'une séparation, est présentement engorgé. Le Service d'expertise psychosociale et de médiation accuse en effet des retards de cinq mois qui mettent en péril le côté affectif de l'enfant.

Textes de Guy DUBÉ

C'est le cri d'alarme que vient de lancer la directrice de ce service à Québec, Mme Pierrette Brisson-Amyot.

"On ne peut plus tolérer un délai comme ça. On serait mieux de ne pas avoir de service. On est en train de s'enliser. C'est urgent! Sinon, on va ramasser les enfants à la Direction de la protection de la jeunesse."

Avec l'appui du juge en chef de la cour supérieure, Mme Brisson-Amyot vient de s'adresser aux ministères de la Justice et des Affaires sociales pour qu'ils interviennent le plus rapidement possible dans le dossier.

Au lieu des six à huit semaines jugées "acceptables" par la cour pour produire un rapport déjà urgent, l'appareil judiciaire, déjà lourd, lent et penible, doit patienter 21 ou 22 semaines. Et la situation va en s'aggravant de jour en jour.

"Les longs délais se répercutent sur les enfants, sur leur comportement, sur leur rendement à l'école," insiste la directrice du Service d'expertise psychosociale et de médiation (SEPM). Cet organisme relève du Centre de services sociaux de Québec et ses bureaux sont

situés au palais de justice, là où se déroulent les causes de divorce et de séparation.

Les juges de la cour supérieure font régulièrement appel au SEPM pour obtenir une expertise sur la garde des enfants: qui du père ou de la mère devrait en avoir la garde? Ou doit-on envisager la garde conjointe? Les couples en instance de divorce ou de séparation peuvent eux aussi aller consulter gratuitement un médiateur de ce service, pour en venir à une entente à l'amiable sur la garde des enfants, dans leur propre intérêt.

À sa première année d'opération, en 1976, l'organisme avait réglé 79 dossiers. Avec le même personnel, dans l'année financière 1984-1985, c'est 179 cas d'expertises

et 120 cas de médiation qui ont dû être solutionnés. L'an dernier, ce n'est plus 299 cas, mais 360 qui ont été acheminés au SEPM. "Les demandes entrent maintenant au rythme de trois à quatre par jour en médiation," indique Mme Brisson-Amyot.

Avec seulement trois professionnels supplémentaires, ajoutée, les délais pourraient redevenir raisonnables, dans l'intérêt même de l'enfant et des parents. Présentement, un médiateur, trois experts (psychologue, travailleur social), un agent de liaison et une directrice assurent les services à Québec.

Mme Brisson-Amyot constate qu'il existe très peu de médiateurs au Québec, alors qu'on en forme depuis une dizaine d'années en Cali-



Pierrette Brisson-Amyot, directrice du Service à Québec: un cri d'alarme.

fornie. Le district judiciaire de pour les causes de divorce et de Montréal compte neuf médiateurs séparation.

## Plus d'enfants confiés aux papas

Plus de pères que de mères demandent et obtiennent maintenant la garde de leurs enfants pour les 360 cas étudiés au cours de la dernière année par le Service d'expertise psychosociale et de médiation. Plus précisément 51 pour 100 d'hommes contre 49 pour 100 de femmes.

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL la directrice de ce service, Mme Pierrette Brisson-Amyot, dont les bureaux sont situés sur le même étage que là où se plaident et se décident les divorces, au palais de justice de Québec.

Mme Brisson-Amyot n'aime pas parler officiellement de 51 et 49 pour 100. Elle préfère le chiffre 50. Mais l'évolution du rôle du père est là, renchérit-elle.

La directrice du Service d'expertise psychosociale et de médiation de Québec (SEPM) sent cette évolution depuis quelques années déjà. "Le père assume maintenant beaucoup plus directement ses responsabilités vis-à-vis de ses enfants. Il a appris à jouer un rôle dans leur éducation."

Les chiffres 51 et 49 pour 100 du SEPM ne reflètent cependant pas la réalité dans la garde des enfants. Les derniers chiffres de Statistique Canada indiquent qu'environ 15 pour 100 des enfants sont confiés au père lorsqu'il y a séparation ou divorce; en 1969, on ne parlait que de cinq pour 100, raconte un porte-

parole de l'Association des pères divorcés ou séparés de Montréal, M. André Forêt.

Le Service d'expertise psychosociale et de médiation relève à la fois des ministères de la Justice et des Affaires sociales. Lors d'un dilemme en cour sur la garde des enfants, un juge peut demander qu'une expertise soit effectuée par les professionnels de ce service. La cour accepte généralement les recommandations du SEPM dans 97 pour 100 des cas.

Ou encore un couple en instance de divorce ou de séparation peut aller chercher conseil et arrangement chez ces experts. Il s'agit d'un service confidentiel et gratuit, où une tierce personne neutre négocie dignement avec le couple une entente concernant les enfants, telle la garde conjointe.

Pour l'année financière 1985-1986, 360 cas de divorce et de séparation sont passés par le service d'expertise et par le service de médiation, dans la région de Québec. Pendant la même période, la grande région 03 enregistrait 2,294 dissolutions de mariages. C'est donc seulement 15 pour 100 des cas qui passent par le SEPM. Et c'est ce qui explique que les chiffres de 51 et 49 pour 100 cités dans ce texte ne reflètent pas l'image de 15 pour 100 que projette Statistique Canada.

**653-7493**  
**URGENCE CHIROPRATIQUE**  
7 JOURS  
Dr Pierre Lavoie D.C.  
Dr Pierre Tranchemontagne D.C.  
**653-7493**

**ACHETEZ PRUDEMMENT!**  
Protégez votre investissement  
Exigez l'inspection de votre future résidence ou immobilière toutes catégories par des professionnels. Rapport écrit fourni rapidement.  
**Les Services d'inspection immobilière du Québec Inc.**  
75, Grande-Allée est, Québec  
682-2121

LES NETTOYEURS  
**Betty Brite**  
vous offrent des **Jusqu'à 50%** **SUPER SPÉCIAUX NETTOYAGE** **DE RABAIS**  
Même qualité exceptionnelle. Seuls les prix ont changé!

<b>PANTALON</b> Offre valable jusqu'au 7 février 1987 Sans limite de quantité <b>150</b> Betty Brite SUPER-SPECIAL	<b>ROBE ORDINAIRE</b> Offre valable jusqu'au 7 février 1987 Sans limite de quantité <b>450</b> Betty Brite SUPER-SPECIAL
<b>CAGOLE ORDINAIRE À LA TAILLE</b> Offre valable jusqu'au 7 février 1987 Sans limite de quantité <b>450</b> Betty Brite SUPER-SPECIAL	<b>SAC DE COUCHAGE SIMPLE</b> Offre valable jusqu'au 7 février 1987 Sans limite de quantité <b>400</b> Betty Brite SUPER-SPECIAL

Confiez-nous vos fourrures pour entreposage • Réparation de vêtements  
Nettoyage de cuir et de suède

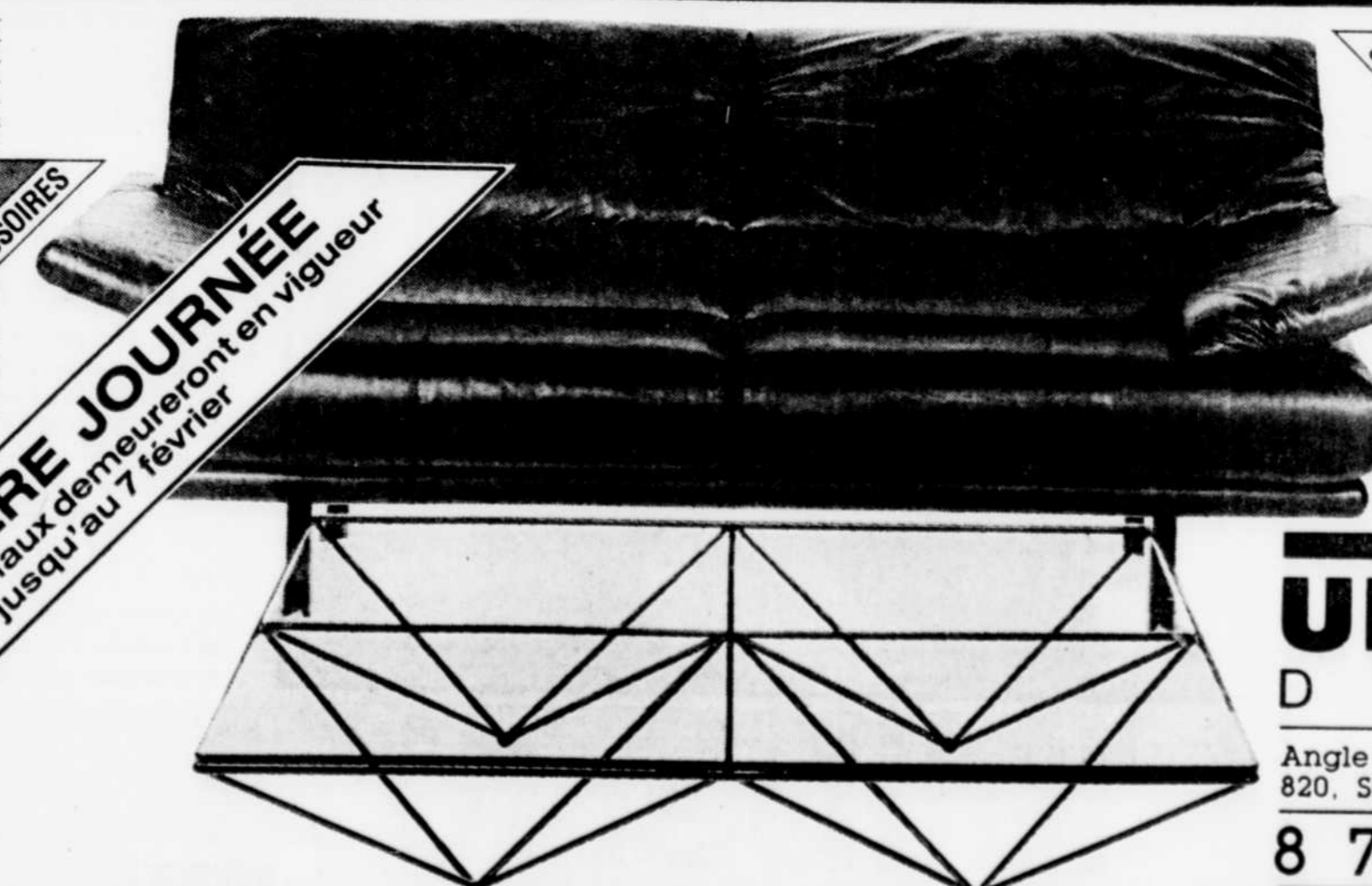
# L'UNIVERS

L'Association québécoise des distributeurs de films vient de se réveiller. Plus de deux mois après l'entente Bacon-Valenti sur la distribution des films au Québec, l'association a émis un communiqué des plus optimistes, saluant un déblocage majeur dans la situation.

Pour les films, il y a eu un accord, mais pour les droits de distribution, il n'y a rien. L'entente de l'été dernier, qui prévoyait une augmentation de 15% des droits de distribution, n'a pas été respectée.

«Au lieu de cela, nous avons pris un prétexte pour prétendre que nous n'avons rien fait», affirme M. Beaubien.

Pourquoi, alors, les distributeurs



JUSQU'À 50% SUR MEUBLES ET ACCESSOIRES

elle brosse le que celui hangeront-vier 87. ique de 150 i. Francis e l'entente nt qu'il est disons que is auraient américains r échapper. uteurs ne s, mais s'ils nt disponi- re, en fait, pour l'ave- nir. Dans un milieu au. changeant que celui de la distribution de films, ces polices d'assurance sont un gain majeur. Ce n'est pas tant Lise Bacon qu'il faut critiquer dans ce dossier que le gouvernement fédéral qui, jus-

**JUSQU'À 50%**  
**SUR MEUBLES ET ACCESSOIRES**  
**DERNIÈRE JOURNÉE**  
Certains spéciaux demeureront en vigueur jusqu'au 7 février

**UNIVERS**  
D É C O R  
Angle Henri IV et Boulevard Hamel  
820, Saint-Jean-Baptiste, Québec  
**8 7 2 - 2 3 2 1**

La VENTE DE JANVIER continue

M. Claude Ryan et l'aide aux universités

# \$15 millions pour corriger les séquelles des normes inadéquates

♦ Les universités qui ont tout fait pour tenter de produire des budgets annuels équilibrés ne seront pas pénalisées au profit de celles qui ont aveuglément plongé dans les déficits.

Textes de Jean-Claude RIVARD

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, en a donné l'assurance, au cours d'une interview exclusive au quotidien LE SOLEIL, en spécifiant que les institutions qui ont accumulé des déficits devront prendre sur elles de les resorber. L'état contribuera, tout au plus, à réparer les conséquences négatives de normes de financement inadéquates ou inadaptées.

Les \$15 millions qu'il souhaite voir injectés dans le "programme de transition" dont le plan d'action vient d'être soumis au premier ministre Bourassa, ne serviront rigoureusement qu'à cela, a-t-il déclaré.

"Le principe de base c'est que chaque université demeure responsable de son déficit, qu'elle devra le combler avec les années et qu'elle devra équilibrer ses budgets de fonctionnement".

M. Ryan a aussi précisé que les \$15 millions (\$8 millions en 1987-1988 et \$7 millions en 1988-1989) qu'il doit injecter dans le financement des universités, au chapitre des déficits a exclusivement pour

but de "venir en aide à des institutions dont le déficit serait beaucoup plus directement relié aux politiques malthusiennes de financement pratiquées par le gouvernement depuis dix ans". Cette aide est destinée aux seuls "cas où c'est patent que le déficit a été causé par des politiques qui promouvaient l'accessibilité au maximum mais

qui coupaient les vivres de l'autre côté".

Le 31 mai 1986, les universités du Québec avaient un déficit accumulé de \$91,2 millions alors que le déficit de l'année en cours sera d'environ \$37,500 faisant passer à \$128,742 le déficit accumulé, le 31 mai 1987.

A cette date, la situation déficitaire se lira probablement ainsi, au

niveau de chaque institution: Bishop, \$2,8 millions; Concordia, \$2,8 millions; Hautes Etudes Commerciales, \$35,3 millions; Laval, \$11,7 millions; McGill, \$24,8 millions; Montréal, \$24,5 millions; Québec, \$6,7 millions; Sherbrooke, \$16,7 millions.

L'École polytechnique serait alors seule à afficher un surplus budgétaire: \$3,3 millions.♦



Le Soleil, Jacques Deschênes  
M. Claude Ryan, ministre de l'Enseignement supérieur.

## Québec n'a pas un sou pour relocaliser l'université du Québec au centre-ville

♦ Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, n'a pas un sou pour permettre la relocalisation de l'Université du Québec

au centre-ville, notamment au Vieux-Port.

Tout en reconnaissant qu'il serait avantageux pour l'institution de regrouper son siège social et ses constituantes en un seul endroit et d'être propriétaire des immeubles occupés, le ministre a déclaré que les priorités de son ministère, pour les deux prochaines années, si elles sont agréées par le premier ministre Bourassa, sont de réparer les effets néfastes des coupures budgétaires des 12 dernières années sur la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaires.

"Si jamais on me cède un immeuble pour la somme nominale d'un dollar, je serai heureux d'y loger l'Université du Québec et ses constituantes" a-t-il déclaré.

Du côté de l'UQ, le regroupement du siège social et des constituantes demeure toujours une urgence et une priorité majeure au niveau de son plan quinquennal de développement. Comme elle le soumettait, en avril dernier, à la Commission Lapointe sur l'avenir de Québec, c'est particulièrement au centre-ville qu'elle aimerait pouvoir le faire.

Elle investit actuellement \$1,7 millions par année en frais de location, estimant qu'en 20 ans, compte tenu de l'intérêt composé, elle dépensera \$48 millions sans jamais

rien acquérir. En plus du siège social qui occupe actuellement deux étages et le sous-sol de l'édifice Delta au 2,875 Boul. Laurier, à Sainte-Foy, l'UQ doit aussi loger quatre constituantes: l'École nationale d'administration publique (ENAP) au pavillon Katimavik de la rue Wolfe, à Sainte-Foy; l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), au complexe scientifique de Sainte-Foy; la Télé-Université du Québec (TELUQ), au 214 Saint-Sacrement; l'École de technologie supérieure (ETS). Ceci, en plus des bureaux locaux de ses filiales de Rimouski (UQAR) et de Trois-Rivières (UQTR).

L'UQ rêve toujours à la création d'un genre de campus avec bibliothèque, amphithéâtre et centre administratif et de services commun ou ses constituantes pourraient acquérir de la visibilité tout en conservant leur personnalité propre.

L'UQ s'est définitivement retirée du tableau, au profit de l'université Laval, pour l'occupation de locaux inutilisés par le Séminaire de Québec, dans le Quartier latin. Elle n'écarte pas pour autant, la possibilité d'une implantation dans le Vieux-Port, que ce soit sur une base locative ou par suite de cession à prix nominal.♦



LE PETIT

## SÉMINAIRE DE QUÉBEC

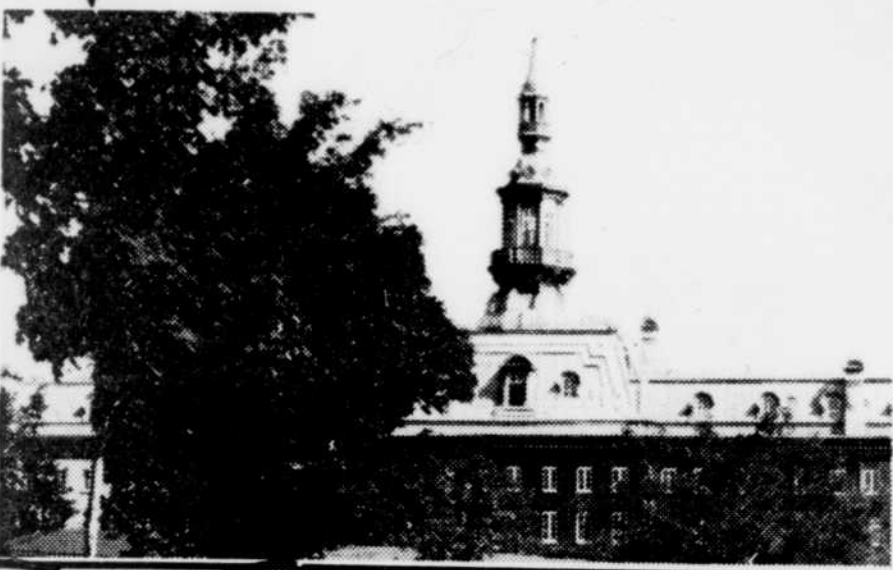
Grâce aux nombreuses bourses (225) une institution accessible à tous

Demande des renseignements concernant ton admission au secondaire ou au collégial, soit en écrivant à:

1, rue de la Fabrique  
C.P. 460  
Québec G1R 4R7

soit en téléphonant à:

692-3981, poste 25



LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE DE L'ANNÉE

PARTICIPEZ AU FABULEUX CONCOURS laliberté

Chrysler

42 200\$ EN PRIX



2 VOITURES \* 87

UNE DODGE ARIES ET UNE PLYMOUTH RELIANT VALEUR 10 500\$ CH. COLLABORATION DES 5 CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE QUÉBEC ET LEVIS.

8 SUPERBES FOURRURES laliberté

VALEUR 21 200\$ Dont un Vison de 5 000\$.

COUPONS DE PARTICIPATION AVEC ACHAT CHEZ LES CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION ET CHEZ LALIBERTÉ MAIL CENTRE-VILLE, DU 29 JANVIER AU 18 AVRIL 1987.



UN CHOIX INCOMPARABLE ET DES PRIX DÉFIANT TOUTE COMPARAISON!

Manteaux en Agneau rasé teint brun.

599\$

Manteaux en Rat musqué teint noir.

1399\$

Manteaux en pattes de Vison ranch naturel.

1299\$

Manteaux en Chat sauvage lustré, peaux allongées.

1799\$

RABAIS DE

200\$ - 400\$

ET MÊME JUSQU'À 1200\$

SUR PLUSIEURS MANTEAUX DE VISON NATUREL PEAUX ALLONGÉES ET SUR LES COLLECTIONS EXCLUSIVES LALIBERTÉ, SIMON CHANG, ALFRED SUNG, BALenciAGA, CLAUDE GILBERT, ETC.

Profitez du meilleur plan de financement:

12 MOIS SANS INTÉRÊT

Financement sur place sans intermédiaire. Seule la taxe de vente payable à l'achat. Achetez votre chapeau de fourrure et votre ensemble de bottes et sac à main en même temps que votre fourrure et profitez du même plan 12 MOIS SANS INTÉRÊT.

- Corrections d'ajustage gratuites.
- Garantie d'un an avec police d'assurance.
- Entreposage gratuit la première année.

# laliberté

1867

120 ANS D'EXCELLENCE

1987

# Aux universités Laval et de Montréal Les recteurs gagnent plus que le ministre de l'Éducation



Le recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet.

## M. Ryan ne prise pas l'augmentation

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, n'a guère prisé que l'université Laval augmente le salaire de son recteur et de ses vice-recteurs au moment où il a du mal à convaincre ses collègues du Conseil des ministres et du Conseil du trésor qu'il faut donner un énergique coup de barre pour corriger le financement des universités et empêcher la situation de continuer à se dégrader.

par Jean-Claude RIVARD

Le ministre a tenu le même propos au sujet d'un autre établissement, l'Université de Montréal, où les cadres supérieurs se sont, eux aussi, attribués des augmentations de traitements, pendant que le déficit accumulé de l'ensemble des universités québécoises totalise \$128,7 millions.

Le ministre a déclaré, de façon non équivoque, que pareilles façons d'agir ne font pas sérieuses, face au public, pas plus qu'elles ne l'aident à défendre ses dossiers et à plaider

la cause des universités devant les instances supérieures du gouvernement.

M. Ryan a tenu ce propos en signalant que, s'il est personnellement prêt à faire sa part pour tenter d'assainir le financement universitaire au Québec, les universités devront, elles aussi, faire leur part en se montrant plus transparentes et plus communicatives avec le ministère qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. Il a dit que si le ministère avait été consulté par l'université Laval avant de décider de hausser le traitement du recteur et des vice-recteurs, on l'aurait sûrement invitée à la prudence en indiquant que le moment de le faire était mal choisi.

C'est dans cette veine que M. Ryan a confirmé que le premier ministre Robert Bourassa et lui-même ont accepté de recevoir une délégation de la Conférence des recteurs et présidents d'universités du Québec (CREPUQ), au cours du mois de février. La date de la rencontre n'a pas encore été fixée.

Le salaire du futur recteur de l'université Laval, une institution qui est en pleine campagne de souscription populaire, sera plus élevé que celui du premier ministre du Canada, à compter du 1er mai. Il sera toutefois comparable à celui que gagne actuellement le recteur de l'Université de Montréal.

par Guy DUBÉ

Le 1er mai, le nouveau recteur qui entrera en fonction à l'université Laval gagnera annuellement \$124,400 (incluant \$6,000 de frais de représentation), ou \$148,265 si le futur recteur est un médecin.

Les salaires des premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa sont respectivement de \$131,955 et de \$105,000. Le salaire des ministres du Québec est de \$88,215, et celui des 40 ministres fédéraux est de \$112,130. Un simple député provincial gagne \$50,235.

Après de nombreuses hésitations et sous le coup d'une menace d'utiliser la loi d'accès à l'information, le secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Michel Lespérance, a finalement divulgué le salaire de son recteur, sans toutefois donner de chiffres précis. Le recteur Michel G. Cloutier (Université de Montréal) gagne sensiblement le même salaire qui sera attribué au futur recteur de l'université

Laval à compter du 1er mai qui vient. C'est-à-dire quelque chose comme \$148,000. Ni légèrement inférieur, ni légèrement supérieur, a indiqué M. Lespérance. C'est \$60,000 de plus que le salaire du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan.

Il y a deux semaines, le Conseil de l'université Laval réajustait les salaires du recteur et des vice-recteurs pour 1987-1992. Au lieu de 55 pour 100 de plus que le meilleur des salaires des professeurs, c'est 85 pour 100 de plus que le meilleur salaire qui sera donné au recteur.

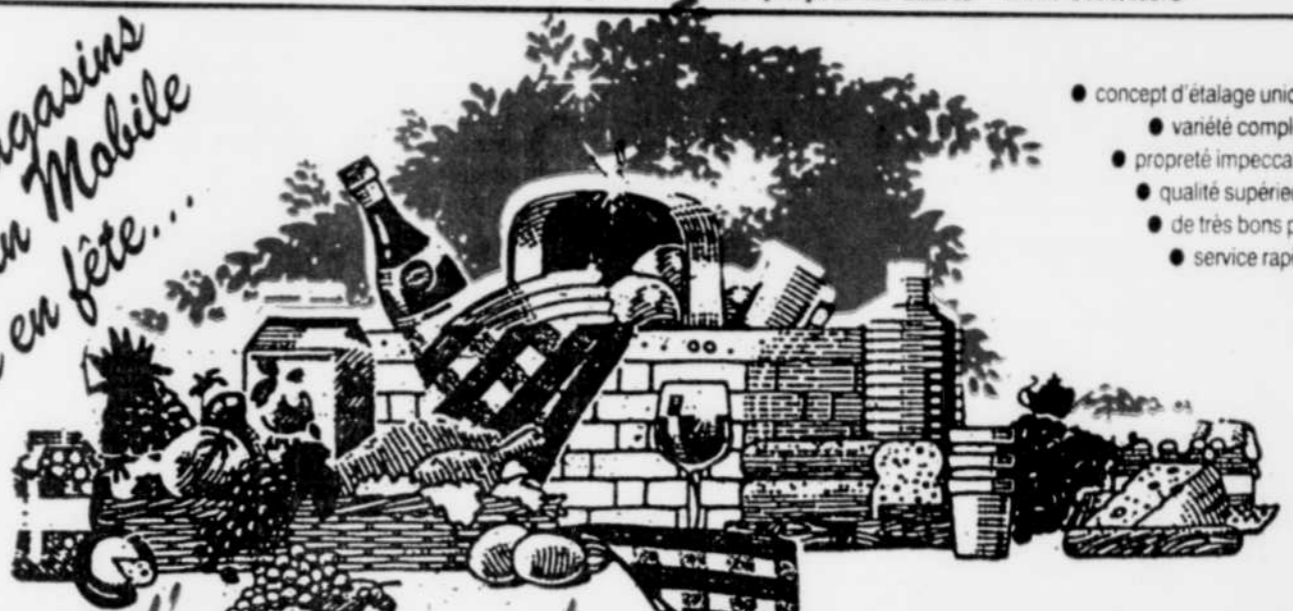
Pour le vice-recteur exécutif, le pourcentage ajouté passe de 40 à 60 pour 100, alors que pour les autres

vice-recteurs, le pourcentage ajouté passe de 35 à 50 pour 100. En chiffres précis, c'est \$106,600 que coûtera annuellement le vice-recteur exécutif et \$100,200 chacun des trois autres vice-recteurs. Ces chiffres incluent une allocation de \$4,200 pour frais de représentation.

À l'Université de Montréal, les vice-recteurs gagnent entre \$78,000 et \$85,000, a assuré le secrétaire général de cette institution, M. Michel Lespérance.

C'est donc au-delà d'un demi-million de dollars en salaires que coûteront chaque année ces cinq "employés" de l'université Laval, à compter du 1er mai. Très précisément \$555,465.

Tous les magasins  
Le Jardin Mobile  
sont en fête...



Spéciaux d'ouverture dans tous nos magasins

- concept d'étalage unique
- variété complète
- propreté impeccable
- qualité supérieure
- de très bons prix
- service rapide

<p><b>CHAMPIGNONS</b> BLANC, FRAIS ONTARIO <b>.95</b> la chopine</p>	<p><b>CAROTTES</b> Québec cello de 5 lb <b>1.37</b> le cello de 5 lb</p>		
<p><b>PIMENT VERT</b> E.-U. extra-gros <b>.87</b> lb</p>	<p><b>ECHALOTES</b> E.-U. <b>.27</b> le paquet</p>	<p><b>CHOU</b> VERT Québec <b>.17</b> lb</p>	<p><b>EPINARDS</b> E.-U. <b>.97</b> le cello</p>
<p><b>FÈVES GERMÉES</b> E.-U. <b>.57</b> le cello</p>	<p><b>CLÉMENTINES DU MAROC</b> <b>.67</b> gr. 144 ou 175 livre</p>	<p><b>PAMPLEMOUSSES</b> BLANCS E.-U. Indian River gr. 48 <b>.25</b> chacun</p>	
<p><b>CHOU DE BRUXELLES E.-U.</b> <b>.97</b> le cello</p>	<p><b>CAMEMBERT</b> Fromage français <b>6.27</b> lb</p>	<p><b>FONDUE PARMESAN</b> La Quilcherie 4 portions <b>1.87</b></p>	<p><b>CAFÉ FRAIS</b> Variétés diverses <b>5.47</b> la livre</p>
<p><b>CHEDDAR</b> Fromage Princesse <b>3.27</b> livre</p>	<p><b>MOZZARELLA</b> Fromage Princesse <b>3.27</b> la livre</p>	<p><b>JAMBON CUIT</b> régulier Hygrade <b>2.97</b> lb</p>	<p><b>BRIE FRANÇAIS</b> Fromage importé <b>5.97</b> livre</p>

LA NATURE EN VILLE...  
**LE JARDIN MOBILE** maintenant

<p><b>NEUFCHÂTEL</b> 552, Bastien DÉJÀ 11 ANS</p>	<p><b>ORSAINVILLE</b> 1047, du Jardin DÉJÀ 4 ANS</p>	<p><b>SAINTE-FOY</b> 3440, de la Péraide MAINTENANT</p>	<p><b>NEUFCHÂTEL</b> 203, l'Ormière</p>
---	--	---	---

Ces spéciaux sont en vigueur dans tous nos magasins, jusqu'au dimanche 1er février ou jusqu'à épuisement des stocks.



Pointe de Sainte-Foy

### BUREAUX À LOUER

pour professionnels, médecins, etc. 370 à 5000 p.c., prix compétitifs, qualité supérieure, stationnement gratuit, tous les services, aménagés selon vos besoins, possibilité de locaux "clés en main".

### ESPACES POUR COMMERCES

de 370 à 2500 p.c., pour vêtements, lingerie fine, encadrements, disques, son et électronique, articles de sport, aliments naturels, garderie, laine, cordonnerie, tailleur, quincaillerie, ordinateurs, etc.

**Le Groupe De Bertin**  
Division courtage immobilier  
525-4621



LE COLLÈGE  
de  
SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE  
INSTITUTION PRIVÉE DE NIVEAU  
SECONDAIRE  
"Plus qu'une école, un milieu humain"  
SERVICE DE PENSIONNAT  
(filles - garçons)

### LES SÉANCES D'ADMISSION pour 1987-88

LA POCATIÈRE: — Au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
— Le samedi 21 février 1987, pour  
SECONDAIRE I, à 09:30  
— Le samedi 21 mars 1987, pour  
tous les degrés, à 09:30

### EXIGENCES

- Coût de l'examen: 15,00\$ (dîner inclus).
- Les élèves de 6e (ou 7e) année apportent leur dernier bulletin scolaire.
- Les élèves qui demandent leur admission pour secondaire II, III, IV ou V apportent leur dossier scolaire.

### AVANTAGES

Nombreuses bourses disponibles. Activités socio-culturelles et sportives variées.

### VISITE DU COLLÈGE

Les élèves intéressés à visiter le Collège de Sainte-Anne pourront le faire le dimanche 8 février 1987, à compter de 13:30. Les parents y sont également invités.

Renseignements supplémentaires: LA DIRECTION DES ÉTUDES  
Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
Téléphone: (418) 856-3012



Le livre de M. Louis Bernard, sur l'administration publique, doit paraître au cours des prochaines semaines.

# Louis Bernard retournerait sous peu au Conseil exécutif

♦ M. Louis Bernard, qui était secrétaire général du gouvernement de 1977 à décembre 1985 sous le régime péquiste, pourrait retourner sous peu au Conseil exécutif.

## LE MONDE DES FONCTIONNAIRES



par Ghislaine RHEAUTE

On examine présentement quels mandats pourraient être confiés à M. Bernard.

M. Bernard a agi comme secrétaire général au moment du changement de gouvernement. Il était en poste lors de la prestation de serment des nouveaux ministres du gouvernement Bourassa.

Il a par la suite obtenu un déta-

chement temporaire du gouvernement pour écrire un ouvrage sur l'administration publique, sous le toit de l'École nationale d'administration publique. Mais il est toujours resté techniquement rattaché au Conseil exécutif.

En terminant son livre, M. Bernard aurait souhaité prendre du recul et faire un séjour dans l'entreprise privée. Mais aux dernières nouvelles, des pourparlers à ce sujet n'avaient pas encore abouti.

L'ancien secrétaire général devrait donc réintégrer le Conseil exécutif sous peu puisque son livre terminé doit paraître au cours des prochaines semaines.

Il souhaite maintenant s'occuper de dossiers que son expérience lui permettrait de mener à bien.

Le Conseil exécutif n'avait pas fait de propositions encore récemment à M. Bernard. "Je ne voulais pas non plus qu'on m'en fasse puisque je souhaitais faire un séjour dans le secteur privé", explique-t-il

au SOLEIL. Il souhaite maintenant y accomplir des missions particulières où il pourra être utile.

Il affirme que le gouvernement a été très correct avec lui.

M. Bernard avait déjà décidé de quitter son poste de secrétaire général avant les élections de 1985. C'est M. Roch Bolduc qui l'a remplacé pour assurer la transition. Depuis décembre, M. Benoit Morin occupe toujours par intérim, le poste-clé de secrétaire général.

### Chez Québec-Amérique

M. Bernard a donc écrit un ouvrage sur "l'administration publique et il a rempli quelques missions à l'étranger. À la fin de l'automne, il a prononcé une conférence devant l'Institut canadien d'administration publique.

Son ouvrage d'environ 150 pages contient une série d'essais portant sur la période de 1976 à 1985. M. René Lévesque qui agit comme "dépisteur" de manuscrits, l'a convaincu de le présenter à la maison d'édition Québec-Amérique.

Il sera coédité par l'ENAP et Québec-Amérique.

Il porte sur la réforme parlementaire, sur l'organisation de la prise de décision. Il traite également de l'organisation des ministères en mettant en relation le politique et l'administratif.

M. Bernard a voulu en faire un travail de référence sans tomber dans l'anecdote, ou les mémoires... du survivant, a-t-il dit, quand son projet a été connu à l'origine. On y trouvera, cependant, quelques exemples tirés de son expérience des dernières années, sans entrer toutefois dans la polémique.

### Tablettes

Si l'ancien premier fonctionnaire de l'Etat s'estime bien traité jusqu'ici, on ne peut pas en dire autant de tous les hauts fonctionnaires.

En dépit des vigoureuses dénégations du gouvernement, plusieurs personnes sont restées sur le carreau, pour ne pas dire sur la "tablette", depuis les dernières élections. Quelques-uns ont été accueillis à l'École nationale.

On y trouve, par exemple, Mme Paule Leduc, première ex-sous-ministre des Affaires culturelles de madame Lise Bacon. Aussi M. Pierre Boucher, second ex-sous-ministre des Affaires culturelles de madame Lise Bacon.

M. Yves Martin agit comme pi-

giste à l'Enap. Il était sous-ministre des Relations internationales et n'a pas trouvé d'autre affectation après les élections.

M. Yvon Tremblay, sous-ministre des Communications en a toujours le titre. Mais il est en congé. Mme Martine Tremblay, ex-directrice de cabinet de M. René Lévesque est en disponibilité. Elle avait été nommée sous-ministre adjointe des Affaires culturelles, immédiatement après les élections.

On peut en dire autant de plusieurs hauts fonctionnaires qui étaient dans les bureaux de direction de ministères et d'organismes.

Certains observateurs jugent que la mainmise du gouvernement sur l'appareil administratif s'est réalisée plus rapidement et plus brutalement que dans le passé.

Le gouvernement du Parti québécois avait lui aussi placé ses hommes et ses femmes à des postes-clés. L'opération s'est toutefois menée avec des apparences un peu plus angéliques et elle a été étalée sur une plus longue période.

### Grand ménage

Après avoir assisté à un grand ménage dans les postes de sous-ministres et d'adjoints, on sent maintenant que la mainmise politique sur l'appareil administratif s'accomplit aux autres niveaux.

Les directions de communication des ministères sont l'un de ces lieux névralgiques visés par les politiques. Plusieurs ministères subissent présentement des changements. Au moins deux ministères (l'Environnement et la Main-d'oeuvre) ont recruté récemment leurs directeurs de communications à l'extérieur de la fonction publique, en dépit de la présence de candidats désireux de se présenter à l'interne.

Au ministère de l'Agriculture, un concours de promotion est en cours pour combler le poste à la direction des communications. Trois candidats s'étaient d'abord présentés pour y être mutés. Mais une intervention "d'en haut" a bloqué la nomination. Et on a ouvert un concours de promotion.

Ces turbulences dans l'appareil posent, comme après chaque changement de gouvernement, le problème de la permanence et de l'indépendance des hauts fonctionnaires. Il y aurait peut-être lieu de faire un grand "brain storming" là-dessus. L'ENAP pourrait en être le siège.

## Bilinguisme optionnel et conditionnel La dernière trouvaille de Bourassa dénoncée par le Parti indépendantiste

♦ MONTRÉAL (D'après PC) - Le Parti indépendantiste (PI) dénonce la dernière trouvaille du premier ministre Bourassa en matière linguistique, soit le bilinguisme optionnel et conditionnel.

L'équipe dirigeante de cette formation politique, qui n'a su attirer que 1,300 membres jusqu'ici, estime qu'il s'agit là d'une manoeuvre destinée à gagner du temps, le temps pour M. Bourassa de trouver une façon de sortir du cul-de-sac où ses tergiversations l'ont placé.

Au cours d'une conférence de presse, hier, les dirigeants du PI, Pierre de Bellefeuille, Denis Monière et Gilles Rheaume ont invité le gouvernement du Québec à modifier la loi 101.

"Touchez à la loi 101, mais renforcez-la", disent-ils. Après 10 ans d'existence, la loi 101 doit être réajustée pour la rendre plus conforme à la réalité, plaident-ils.

Ils réclament notamment que la loi 101 oblige tous les immigrants sans exception à suivre des cours de français de façon à empêcher que ne se poursuive la tendance selon laquelle la majorité des immigrants

s'assimilent à la communauté anglophone.

Pour corriger cette situation et étudier l'ensemble des changements à apporter à la législation linguistique, le PI réclame de nouveau la constitution d'une Commission nationale d'enquête sur la situation du français.

Par ailleurs, en guise de programme d'activités pour l'année 1987, le PI a l'intention d'augmenter ses ressources financières par une campagne de financement et son membership par une tournée dans différentes institutions scolaires.

M. de Bellefeuille croit que les prochains indépendantistes proviendront du groupe de jeunes qui, contrairement à leurs aînés, n'ont pas été déçus par le virage politique de René Lévesque du fait qu'ils ne militaient pas au Parti québécois.

Dans le plan d'activités remis à la presse, le PI ne mentionne pas les pourparlers avec le Regroupement démocratique pour l'indépendance qui doit tenir un congrès à la fin du mois de mars pour se constituer ou non en parti politique.

**Association de sécurité informatique de la région de Québec, C.P. 9772, Ste-Foy, Qué. G1V 4C3**

**CONFÉRENCE**

**Sujet:** "La sécurité informatique", point de vue du Vérificateur général du Québec

**Conférencier:** M. Jean-Noël Thériault, c.a. Directeur de vérification

**Date et heure:** Le mercredi 4 février 1987 à 17h15

**Lieu:** Le Château Bonne-Entente 3400, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy

**Coût:** membres 15,00\$ non-membres 25,00\$ étudiants 15,00\$

**IMPORTANT**  
Réservations: Myriam Bégin (418) 524-5151 poste 322

**Caisse populaire de Beauport**

**Avis de convocation**

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de Beauport se tiendra le lundi 23 février 1987, à 20:00 heures, au sous-sol de la caisse, 727, avenue Royale, Beauport, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 30 novembre 1986.

A noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

Lors de cette assemblée, les membres seront appelés à se prononcer sur un projet de révision des chapitres XII et XIII du règlement de régime interne concernant la limite des prêts et les autorisations de la Fédération. Tous les membres sont cordialement invités à participer.

**Fernand-A. Lambert**  
Secrétaire

**MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER**

Les Ateliers Solo vous présentent une version moderne et structurée d'une chambre à coucher faisant partie de la collection Solo.

Mobilier de 6 morceaux. Disponible en 6 couleurs. Blanc, beige, amande, gris pâle, gris foncé, noir (léger supplément). (Matelas et livraison en sus)

**730\$ RÉGULIER 1000\$**

**SOLO** Le design apprivoisé

Carrefour du Commerce, 825, St-Jean-Baptiste, Les Saules, Québec, Coin Hamel et Henri IV Tél.: (418) 871-4842

**LES SUPER**

*Amalaines*

**ATTENDUES**

**PAYEZ À L'ÉTÉ SEULEMENT**

**UNE QUALITÉ plein d'bons Sons**

**KEF**

- Les ENCEINTES • best-sellers • de fabrication anglaise d'une musicalité étonnante
- La fiabilité et les performances à long terme ont été testées dans des conditions extrêmes d'utilisation

**PROTON**

- Le SYNTONISATEUR AM/FM STEREO et L'AMPLIFICATEUR
- La reproduction fidèle de votre musique préférée. Benatar ou Beethoven!

**PANTA**

- La TABLE TOURNANTE SEMI-AUTOMATIQUE importée d'Italie
- Le choix par excellence pour une superbe sonorité musicale

**GRADO**

- CELLULE MAGNETIQUE MTE + 1

**Seulement 1199\$**

**La place en ville**

2, rue St-Jean, Québec 524-8431

840, rue Bouvier, Charlesbourg-ouest 627-0840

**Imitation Spéciale**

À tous les mélomanes

Venez faire l'audition de cette superbe chaîne stéréophonique dans notre salle d'écoute spécialement aménagée à cet effet

Téléphonez dès maintenant demandez: DANIEL POULIN au (418) 627-0840

# ÉCONOMIE

## Février sera crucial pour le projet d'Alusuisse au Québec

Le mois de février sera crucial pour le projet d'établissement au Québec d'une aluminerie par la société Alusuisse. L'investissement en cause est de plus de \$1 milliard et les emplacements considérés sont Sept-Îles, Lauzon et Deschambault.

par André FORGUES

Le premier ministre Robert Bourassa doit rencontrer mardi les dirigeants d'Alusuisse, à l'occasion de son passage à Zurich, dans le cadre de son présent voyage en Europe.

Par ailleurs, selon les informations obtenues par LE SOLEIL, les dirigeants de l'entreprise disposent maintenant d'un dossier complet.

Le Groupe SNC a remis son rapport final à la suite de l'étude de faisabilité qui portait sur les trois emplacements cités plus haut ainsi que sur celui de Bécancour, où une aluminerie vient d'être implantée. Bécancour aurait été retenu par Alusuisse dans le cadre de l'étude à des fins de comparaison avec les autres emplacements envisagés.

Les discussions avec Hydro-Québec sur les tarifs d'électricité sont également terminées,

selon nos informations. Cet élément capital du dossier aurait été le dernier à être établi et pourrait toujours faire l'objet de nouvelles discussions, mardi, entre M. Bourassa et les représentants d'Alusuisse.

Le conseil d'administration de l'entreprise doit, de toute façon, être saisi du dossier au cours du mois de février. Il semble improbable, cependant, qu'une décision finale puisse être prise dès lors d'aller de l'avant ou d'abandonner le projet.

Sérieuses difficultés

Alusuisse a vécu ces derniers

mois de graves difficultés financières et a conclu la dernière année avec un déficit substantiel. S'en est suivi un nettoyage à peu près total de la haute direction de l'entreprise.

Ces faits rendent plusieurs personnes qui sont proches du dossier, au Québec, plutôt sceptiques sur les possibilités qu'Alusuisse décident de réaliser son projet au Québec.

D'autres se disent rassurés, cependant, par le fait que le chargé du projet chez Alusuisse, M. Sigvald B. Werhle, soit un des rares hauts gradés à avoir survécu à la purge des derniers mois.

Si Alusuisse doit demeurer dans le secteur de l'aluminium, ou ses activités vont actuellement de l'extraction de la bauxite jusqu'à la fabrication de produits finis, il serait logique selon les plus optimistes que l'entreprise rationalise ses activités en fermant des usines désuètes, coûteuses à exploiter, et en construisant une aluminerie moderne.

Quant à l'évaluation des emplacements étudiés par SNC, il n'a pas été possible d'apprendre, pour l'instant, si elle recommandait particulièrement un ou l'autre des empla-

cements envisagés pour l'établissement de l'usine.

Le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, a indiqué ne pas avoir été informé du contenu du rapport de SNC. Pour M. Côté, la priorité, c'est qu'Alusuisse décide de s'établir au Canada.

A titre de ministre de la région de Québec, il affirme être toujours d'avis qu'il serait préférable que l'unanimité se fasse autour d'un seul emplacement: Lauzon ou Deschambault. Mais, ajoute-t-il, on verra ce que SNC a conclu et "on ne se déchirera pas la tunique avant de l'avoir".

Au cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, on se fait aussi fort discret. Même si le gouvernement du Québec a payé la majeure partie du coût de l'étude de SNC, on répond que c'est à Alusuisse qu'il revient, si elle le désire, de faire connaître les informations contenues dans le rapport.



## Inter-Port obtiendra un nouveau sursis d'un an

La Société Inter-Port de Québec obtiendra un nouveau sursis d'un an que les gouvernements de Québec et d'Ottawa mettront à profit pour redéfinir cet outil de développement industriel et de promotion de la région de Québec.

par André FORGUES

C'est ce qu'a clairement indiqué au SOLEIL le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté. Créée en 1974, la Société Inter-Port est un organisme parapublic dont les gouvernements de Québec et d'Ottawa sont les actionnaires.

Du côté de Québec, les porte-parole du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, et du ministre responsable de la région, M. Marc-Yvan Côté, se sont contentés d'expliquer que ce dossier est encore à l'étude.

"Il doit y avoir un outil régional de développement industriel, qu'il s'appelle Inter-Port ou qu'il s'appelle ce qu'on voudra", affirme quant à lui le ministre Michel Côté.

Cet outil doit représenter le consensus du milieu, ajoute le ministre et "à mon point de vue, ça ne doit pas s'associer à la Communauté urbaine de Québec. Pour l'instant, je ne vois pas ça comme ça."

M. Côté explique qu'il y a, relativement à cet outil de développement, "un paquet de questions qui restent à répondre: financement, objectif, mandat, etc." Il serait insensé, selon le ministre fédéral, de croire que ces questions pourraient être résolues d'ici l'expiration du mandat actuel d'Inter-Port, le 31 mars qui vient.

Aussi faut-il, selon lui, "reconduire pour un an encore la Société Inter-Port telle qu'elle est pour ne pas arrêter la promotion de la région" et travailler à la définition d'un nouvel outil qui puisse prendre la relève au 1er avril 1988.

Les deux rives

Dirigée par un conseil d'administration formé majoritairement de gens d'affaires de la région, Inter-Port exerce son mandat de promotion pour 38 municipalités de la région immédiate de Québec, sur les deux rives du Saint-Laurent. Elle s'est notamment consacrée à choisir, acquérir et tenter de vendre à des investisseurs des terrains situés à Pointe-La-Martinière, à Lauzon.

La semaine dernière, devant la Chambre de commerce de la Rive-Sud, le ministre Daniel Johnson indiquait être déterminé à fournir à la Rive-Sud "tous les outils nécessaires" pour qu'elle puisse contribuer au développement de la région de Québec.

La porte-parole de M. Johnson, Mme Suzanne Michaud, précisait cette semaine au SOLEIL qu'Inter-Port est un de ces outils actuellement mais qu'elle n'est peut-être pas la seule solution possible. Des discussions sont toujours en cours, ajoutait Mme Michaud qui précisait qu'évidemment, à deux mois de la fin du mandat d'Inter-Port, on est conscient qu'une décision devra être arrêtée dans les meilleurs délais.

Quant au ministre Marc-Yvan Côté, il a fait réaliser une "étude très poussée de l'histoire d'Inter-Port", indique une porte-parole, Mme Lise Tremblay, afin d'éclaircir les causes des échecs subis par cet organisme depuis sa création.

Le dossier a été discuté par les députés libéraux de la région avec le ministre Johnson. Un nouvel entretien est prévu entre MM. Johnson et Marc-Yvan Côté.

**MAXIMISER LE RENDEMENT ET LES AVANTAGES FISCAUX DE VOTRE R.E.E.R. VOUS INTERESSE?**

**L'immobilier**  
La gestion professionnelle de portefeuille  
Des commentaires sur l'économie et sur le marché  
La fiscalité

Venez assister à la conférence de **PLACEMENTS GEOFFRION, LECLERC** avec

**THE INDUSTRIAL GROUP OF FUNDS**  
RAYMOND PARENT, DIRECTEUR DE PLACEMENTS GEOFFRION, LECLERC

**CARON BÉLANGER CLARKSON GORDON**  
RAYMOND FORTIER, CONSEILLER EN FISCALITÉ

**LA BANQUE D'ÉPARGNE** PIERRE BUSSIÈRES, DIRECTEUR RÉGIONAL - QUÉBEC

**GESTION FINANCIÈRE TIMVEST** PHILIPPE GIRARD, GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

**LE MERCREDI 4 FÉVRIER 1987 À 19:30 HEURES**  
HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC  
PORTE DU PALAIS  
3, PLACE DU QUÉBEC

Pour réservation, composez le (418) 648-6000  
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

commission scolaire beauport

**SERVICE RÉGIONALISÉ DE L'ÉDUCATION DES ADULTES**  
(C.S. Beauport, Chute Montmorency, Beauport)

**SERVICE RÉGIONALISÉ DE L'ÉDUCATION DES ADULTES**

Quelques places sont encore disponibles dans les secteurs suivants:

**FORMATION PROFESSIONNELLE À TEMPS PLEIN**

- Secrétariat et bureautique
- Coiffure
- Charpenterie-menuiserie
- Réparation de récepteurs audio-vidéo
- Couture sur cuir et matériel similaire

Début des cours le 9 février 1987

Information et inscription: Polyvalente La Seigneurie  
645A, du Canac  
Beauport  
Tél.: 663-2951

**Le Boisé des Augustines**  
CONDOMINIUMS DE PRESTIGE  
Sillery, Qc

Site incomparable au Québec  
Vue unique sur le fleuve  
Parc privé  
Environnement historique  
Taxes avantageuses

**GRANDE OUVERTURE DES VENTES**

de 215 000\$ à 350 000\$ (34 unités vendues / 84 unités)

Une promotion de Consultation Immobilière G.D. Inc. 2205, chemin St-Louis, Sillery, Qc G1T 1P9 (418) 687-3931

EN PREMIÈRE

*Le festival du*  
**BONSAÏ**  
se poursuit jusqu'au  
**8 février**

**SUCCURSALE DU BOULEVARD HAMEL SEULEMENT**

**PLUSIEURS CENTAINES DE SPÉCIMENS**  
dont quelques-uns très rares.

*Vous pourrez admirer sur place quelques rares spécimens de la collection "Bonsaï du Jardin botanique de Montréal" jusqu'au 1er février*

MUSIQUE D'AMBIANCE ORIENTALE.  
VENDEUR(EUSE)S VÊTU(E)S DE KIMONOS.  
COURS DE 2 HEURES OFFERT À TOUT ACHETEUR DE BONSAÏ.

AUSSI EXCELLENT CHOIX AUX SUCCURSALES DE SAINTE-FOY ET BEAUPORT

**centre jardin HAMEL**

**ANCIENNE-LORETTE** 4029, boul. Hamel, 872-9705  
Boutique Fleuriste, 872-9719

**SAINTE-FOY** Halles de Sainte-Foy, 656-6542

**BEAUPORT** 1350, boul. des Chutes, 664-0945

## ÉCONOMIE

## Déjà le temps des déclarations de revenus pour plusieurs

♦ Beaucoup de contribuables qui ne touchent aucun revenu de salaire, sont déjà en mesure de produire leur déclaration de revenus de 1986.

**IMPÔT**  
par  
**Marc LESTAGE**



Cette formalité devrait d'ailleurs être complétée au plus tôt dans le cas des parents qui vivent de l'assistance sociale et peuvent réclamer le crédit d'impôt pour enfant du gouvernement fédéral.

D'autant plus que ces gagnepetits constituent la clientèle de prédilection des escompteurs. Ces derniers sont des individus qui offrent de produire votre déclaration d'impôt et de vous rembourser sur-le-champ, en échange d'un petit pourcentage sur le remboursement prévu.

Les gouvernements ont été incapables jusqu'ici d'empêcher complètement cette pratique. On s'est contenté de la limiter et de l'encadrer en fixant un maximum aux taux d'intérêt qui peuvent être exigés par les escompteurs.

### Crédit pour enfant

Dans la plupart des cas, le gouvernement canadien a déjà fait parvenir un versement partiel de ce crédit aux ménages à faible revenu. Il leur sera toutefois nécessaire de produire une déclaration afin d'obtenir la tranche qui manque. Il serait regrettable que la décision de verser une avance dissuade les parents de produire une

déclaration pour réclamer au plus tôt le solde de ce qui leur revient de droit.

### Personnes âgées

Avec les assistés, ce sont les personnes âgées qui n'ont pas de revenus d'intérêts qui seront le plus rapidement en mesure de remplir leur déclaration de 1986. Les feuillets de relevé des revenus de pension devaient leur arriver dans la poste ces derniers jours.

Beaucoup de ces retraités à revenus modestes avaient l'habitude dans le passé de produire une déclaration uniquement à Québec, afin de réclamer le remboursement d'impôt foncier (taxes scolaires et municipales).

Les règles de calcul concernant cette procédure ont été modifiées au cours de l'année. De ce fait, beaucoup de retraités n'auront plus droit à cet avantage. Cela ne

veut toutefois pas dire que ces retraités n'auront plus à produire de déclaration.

En effet, la nouvelle règle des gouvernements fédéral et provincial concernant le crédit de taxe de vente pour les contribuables dont le revenu total est modeste les obligera à produire une déclaration aussi à Ottawa pour bénéficier de ce remboursement.

Ce nouveau crédit doit permettre aux contribuables à revenus modestes de se faire rembourser l'équivalent des taxes payées à l'achat de biens essentiels.

### Les autres

Dans tous les autres cas, y compris les retraités qui ont encaissé des revenus de placements durant la dernière année, il faudra attendre au début de mars pour avoir en main toutes les renseignements nécessaires. ♦

## La planification fiscale fait perdre beaucoup de temps

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. Lyman MacInnis, estime que tout le temps et l'argent que les Canadiens doivent consacrer à comprendre et à respecter les lois de l'impôt représentent "un énorme gâchis".

Ce n'est certes pas rassurant pour le contribuable moyen d'entendre le porte-parole de tous les comptables agréés du pays affirmer bien haut que "la loi de l'impôt sur le revenu est incompréhensible", alors que l'on s'apprete à produire sa déclaration de 1986.

C'est pourtant ce qu'a affirmé M. MacInnis, cette semaine, ajoutant: "Pourtant, vous et moi sommes légalement tenus de comprendre cette loi. Lorsque nous n'y arrivons pas, les honoraires qu'il faut payer ne sont généralement pas déductibles. Si nous faisons une erreur dans notre déclaration, il est probable que nous aurons en plus à payer des pénalités et des intérêts", a conclu le président des comptables agréés en priant le public d'exiger de leurs élus qu'ils réclament la rédaction de textes clairs. ♦



Agrandie et modernisée, l'usine de Saint-Damien n'a maintenant rien à envier à ses concurrents sur le plan de la performance.

## Après une année 1986 décevante, IPL voit l'avenir "en gros"

♦ Après une année décevante, IPL vise une augmentation de 20 pour 100 de ses ventes en 1987 et

par Hélène BARIL

négoce actuellement une prise de participation majoritaire dans un fabricant allemand de gros conte-

nants de plastique que la compagnie voudrait voir partout au Québec.

C'est ce qu'ont fait savoir hier le pdg de l'entreprise de Saint-Damien de Bellechasse, M. Justin Métivier, et le vice-président au marketing, M. Denis Paquet, à la suite de la réunion des actionnaires de la compagnie.

Au cours du dernier exercice, le chiffre d'affaires du manufacturier de plastique moulé n'a augmenté que de 2 pour 100, passant de \$36,7 à \$37,4 millions, pendant que le bénéfice net baissait de \$2,4 à \$1,4 millions.

Cette performance décevante est imputable aux travaux de modernisation et d'agrandissement de l'usine de Saint-Damien, un investissement de \$16,5 millions qui a toutefois réduit la capacité de production de 5 pour 100 l'an dernier, a expliqué hier M. Métivier.

En plus des fréquents arrêts de production, des ventes inférieures aux prévisions dans les produits d'emballage exportés aux pêcheurs américains et aux producteurs de fruits de l'Ontario ont également affecté la performance de la compagnie inscrite à la bourse à l'automne 1985.

IPL mise maintenant sur des nouveaux produits pour atteindre son nouvel objectif de ventes de \$45 millions cette année, et son éventuelle association avec une entreprise allemande pourrait lui faciliter les choses. "Nous voulons une participation d'au moins 51 pour 100", a indiqué M. Métivier.

### En gros

L'entreprise allemande a conçu un modèle de contenant en plastique pour les ordures ménagères qui pourrait être adopté par toutes les municipalités du Québec.

Du moins, c'est ce qu'IPL souhaite et même si ses dirigeants ne s'attendent pas à une décision rapide à ce sujet, ils échafaudent déjà d'autres projets à partir de ce nouveau marché.

C'est ainsi qu'ils voient l'avenir "en gros", c'est à dire dans des produits de grandes dimensions pour lesquels la concurrence est rare. Le marché des gros contenants à ordures permettrait à IPL de se doter de l'équipement nécessaire à la fabrication de pièces plus grosses pour l'industrie automobile, comme des deflecteurs de radiateurs.

IPL réalise 15 pour 100 de ses ventes, soit \$7 millions, dans l'industrie automobile. Il s'agit d'un débouché important pour la compagnie, "mais surtout pour les autres produits bien à nous que ça nous permet de développer", ce que nous préférons faire", a expliqué le vice-président au marketing.

Actuellement, la "vedette" d'IPL reste le contenant "Flex-off", un produit de conception danoise fabriqué sous licence et dont la compagnie veut voir passer les ventes de \$300,000 l'an dernier à \$2 millions cette année.

L'entreprise, dont la moitié des 500 employés sont actionnaires, croit d'ailleurs beaucoup au développement par l'achat de technologie et de brevets.

Enfin, le pdg de l'entreprise a tenu à souligner qu'en début d'année, IPL avait déjà des contrats équivalents à 25 pour 100 des ventes annuelles prévues. ♦

## Quebecair: la FTQ veut des audiences

A son tour, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a fait parvenir une lettre au premier ministre Brian Mulroney et au ministre des Transports John Crosbie leur demandant de forcer la Commission canadienne des transports à tenir des audiences publiques sur la vente de Quebecair. La façon dont la commission a ignoré le grand nombre d'objections qu'elle a reçues est nettement méprisante, note-t-il. ♦

# PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Le taux fixe le plus bas que nous ayons jamais offert pour un terme de six mois.

Et qui plus est, il s'agit du prêt hypothécaire à double versement offert en exclusivité au Trust Royal. Un prêt hypothécaire qui vous permet d'effectuer deux versements n'importe quel mois ou tous les mois. Ces versements s'appliquent directement à votre capital.

Voilà deux façons d'économiser sur les frais d'intérêt.

Pour obtenir la liste de nos succursales et des renseignements supplémentaires sur notre gamme complète de services hypothécaires, appelez le service téléphonique Télé-information du Trust Royal au numéro 1-800-387-1610.

 **TRUST ROYAL**

# 7 3/4%

# Le déclin économique de l'empire américain

♦ WASHINGTON (AFP) - L'heure n'est plus à l'Amérique triomphante et sûre d'elle-même chantée par le président Ronald Reagan, à en juger par le ton des trois grands hebdomadaires américains dont les couvertures évoquent cette semaine le déclin du "leadership" américain face à la montée économique du Japon.

par Jean-loup SENSE

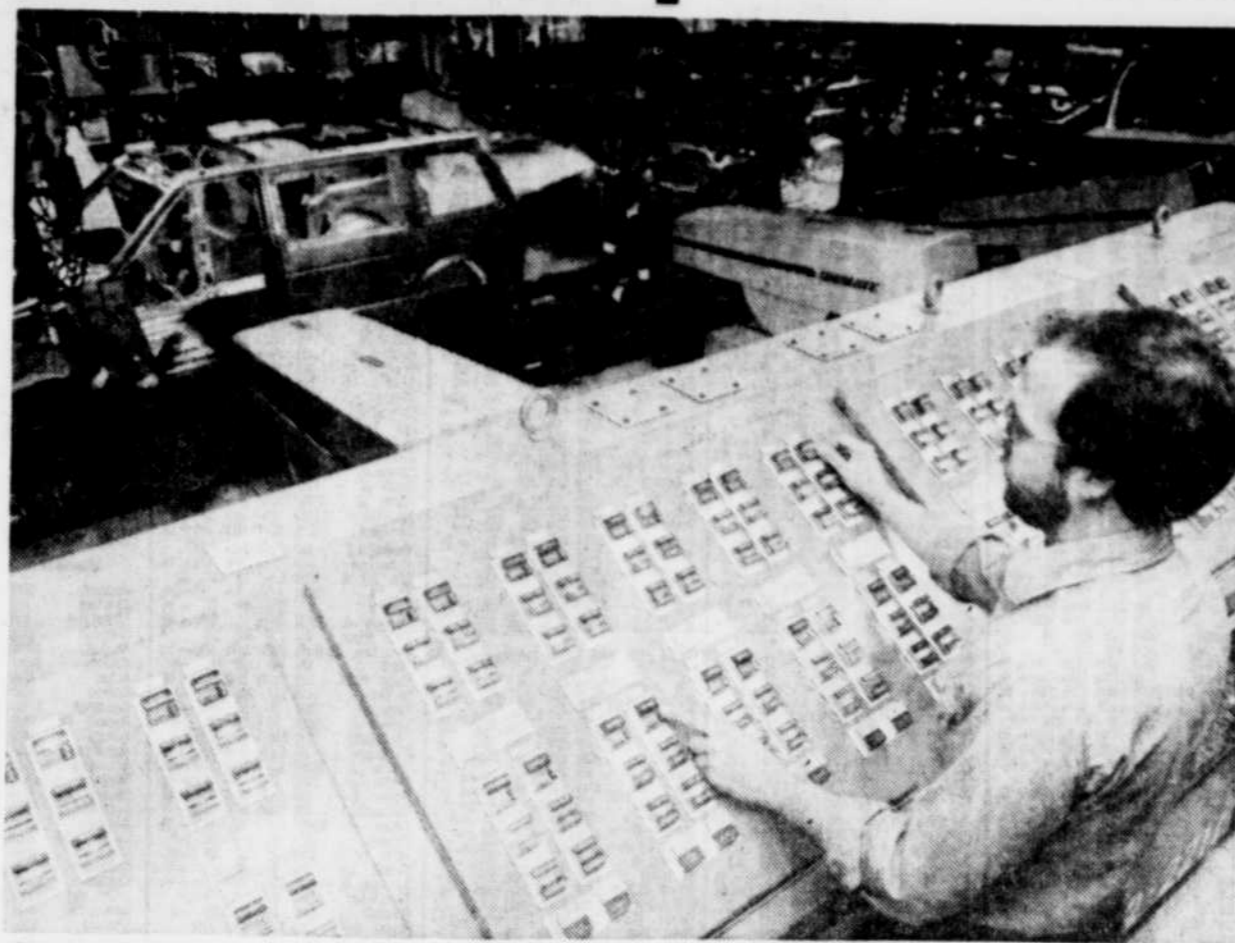
"Votre prochain patron pourrait être Japonais", avertit Newsweek. "Perdons-nous la bataille de la compétition économique?" s'inquiète U.S. News and World Report tandis que Time se lamente sur "le malheureux consommateur américain" et la piètre qualité des services aux Etats-Unis.

"De mon temps, l'Amérique était une référence pour le monde", avait déclaré dans son message sur l'état de l'Union le président Ronald Reagan avant d'annoncer de prochaines mesures "pour renforcer la compétitivité" des Etats-Unis à l'aube du XXIème siècle.

Face à la chute du dollar, un déficit budgétaire toujours gigantesque et une balance commerciale de plus en plus déséquilibrée, l'Amérique s'inquiète, surtout devant la montée en puissance du Japon. Newsweek cite ainsi un habitant d'une petite ville de l'Ohio, Marysville: "On parle du rêve américain. Eh bien, le rêve de Marysville c'est de travailler pour Honda."

### Bilan négatif

US News dresse le bilan: les im-



Alors qu'il faut plus de 150 heures aux Américains pour construire une automobile, moins d'une centaine suffisent aux Japonais.

portations représentent aujourd'hui 13.6 pour 100 des biens et services achetés aux Etats-Unis au lieu de 10.8 pc il y a cinq ans.

En 1981, les Etats-Unis fournissaient près de 43 pour 100 des ordi-

nateurs mondiaux. En 1985, leur part du marché dépassait à peine 34 pour 100. Entre 80 et 100 heures de travail suffisent aux Japonais pour construire une voiture alors qu'il en faut de 150 à 160 aux Etats-Unis.

Et, soulignant que le Japon détient 47 pour 100 du marché mondial des micro-processeurs, l'hebdomadaire évoque le jour où le Pentagone ne trouvera plus de so-

ciétés américaines à qui acheter les "puces" nécessaires pour ses armes sophistiquées.

"En résumé, écrit US News, si les Etats-Unis ne sont plus le No 1

économiquement, ils commenceront à perdre leur statut de superpuissance et placeront leur destin entre les mains des autres."

Près de 250,000 Américains travaillent pour "Japan Inc", renchérit Newsweek qui, lui aussi, envisage un avenir où peut-être des sociétés japonaises seront des "employeurs de choix à Wall Street, la citadelle du capitalisme américain".

### Poignées de main

Et l'hebdomadaire avertit ses lecteurs appelés à travailler pour un boss japonais: n'abusez pas des poignées de main, préparez-vous "à manger du sushi, à travailler de longues heures et à être patient".

Si encore l'Amérique était un pays où il fait bon vivre... Mais Time décrit la journée de Harry Malheureux, incapable de trouver un mécanicien pour réparer sa voiture ou de prendre de l'argent liquide parce que le distributeur de billets, comme toujours, ne fonctionne pas. Son vol pour la Floride a été annulé au dernier moment et il ne peut pas même protester parce que son téléphone est en panne.

"L'Amérique risque-t-elle de devenir une société d'incompétents", se demande Time et une fois de plus le Japon triomphe de la comparaison.

"Pour un Américain de retour au pays, habitué à la civilité et à l'efficacité du Japon moderne, les Etats-Unis paraissent devenus un cauchemar de bureaucratie, d'inertie, de mesquinerie et d'apathie", écrit Edwin Reingold, correspon-

dant de l'hebdomadaire à Tokyo pendant huit ans, aujourd'hui basé à Los Angeles, qui se plaint du manque "d'efficacité et de simple courtoisie" de ses compatriotes.

Pourtant, depuis 1982, dans ses messages annuels sur l'état de l'Union, M. Reagan n'a cessé de proclamer "l'ère du renouveau, le retour de l'Amérique, debout et grande, promise pour la grandeur et en marche".

Mais aujourd'hui, avec une économie hésitante et une présidence empêtrée dans le scandale iranien, les Etats-Unis deviennent pessimistes. US News espère néanmoins que de tout cela sortira finalement "une renaissance américaine".

## 1986: année noire pour les Etats-Unis et faste pour le Japon

♦ WASHINGTON (AFP) - Les Etats-Unis ont accusé un déficit commercial record de 169.8 milliards de dollars en 1986, en hausse de 14 pour 100 sur 1985 (148.5 mds), et seule une éclaircie inattendue en fin d'année a permis d'en limiter l'aggravation.

Le déficit des échanges américains a reculé de près de moitié en décembre pour tomber à 10.7 milliards de dollars, grâce surtout à une baisse de 10.5 pour 100 des importations, a annoncé hier le département du Commerce. Il s'agit du meilleur résultat mensuel depuis près de deux ans. Le déficit avait atteint 19.2 mds en novembre, un record.

Ce redressement surprise d'un mois sur l'autre a immédiatement relancé le débat sur les bénéfices commerciaux que peuvent tirer les Etats-Unis de la baisse du dollar (moins 40 pour 100 depuis 22 mois). Signe de confiance dans l'économie américaine, le billet vert s'est redressé de plus de 3 pour 100 face au mark allemand à Londres et à New York à l'annonce des statistiques du département du Commerce.

Nous continuons d'attendre une amélioration des échanges commerciaux en 1987, grâce, en partie, aux effets tardifs de la baisse du dollar, a affirmé M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche. Renouvelant les appels de Washington à une croissance plus forte au Japon et en RFA, il a ajouté: de meilleurs résultats économiques de nos principaux partenaires commerciaux seront encore plus utiles.

### Forte hausse

En revanche, malgré la forte hausse du yen, l'excédent des comptes courants du Japon a atteint 85.96 milliards de dollars en 1986, contre \$49.16 milliards l'année précédente, son excédent commercial \$92.66 milliards contre \$55.98, et ses exportations de capitaux \$131.81 milliards contre \$64.54, a annoncé hier le ministère des Finances.

Premier exportateur de produits manufacturés et première nation créancière, le Japon a ainsi fait l'an dernier deux fois mieux (deux fois plus mal, diront ses concurrents). Ces chiffres préliminaires record en termes de balance des paiements vont apporter de l'eau, beaucoup d'eau, au moulin des partisans du protectionnisme anti-japonais aux Etats-Unis.

Calculées en dollars, les exportations du Japon ont atteint \$205.56 milliards, en hausse de 18.1 pour 100 sur l'an dernier. En yens cependant, elles ont reculé de \$16.6 pour 100, alors qu'elles avaient progressé de 3.1 pour 100 en 1985 par rapport à 1984.

En dollars, les importations ont reculé de 4.3 pour 100, à \$112.90 milliards, après une baisse de 4.8 pour 100 en 1985 par rapport à 1984. Mais en yens, elles chutent de 32 pour 100 en 1986, contre un recul de 4.6 pour 100 l'année précédente. La baisse des prix du pétrole est passée par là.

La distorsion entre les chiffres en dollar et en yen est la conséquence de la hausse de 40 pour cent du yen depuis septembre 1985.

### CADORET & FRÈRES INC.



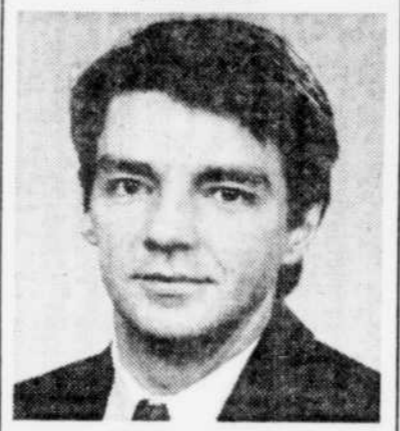
JEAN-PAUL AUGER C.G.A.

M. Jacques Cadoret, président de Cadoret & Frères Inc. est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean-Paul Auger C.G.A. au poste de directeur général de la compagnie.

Notre compagnie oeuvre dans la fabrication de machineries spécialisées, assistées par ordinateur pour le travail du bois et dans les travaux d'usinage en général.

Nous déservons les marchés canadien et américain. (ANN.)

### NOMINATION



M. Michel Girard

M. Gilles Beaulieu, directeur des ventes pour la province de Québec, est heureux d'annoncer la nomination de M. Michel Girard au poste de directeur des ventes pour Québec.

Pour monsieur Girard c'est un retour à Québec après deux années au poste de directeur des ventes aux concessionnaires Québec et Maritimes.

NTI Inc. est l'un des plus importants distributeurs d'équipements de bureau au pays, avec des produits tels que PANASONIC, KONICA-ROYAL, ADLER-ROYAL, GRUNDIG ET PANAFAX.

Nous souhaitons à monsieur Girard la meilleure chance pour son nouveau poste. (ANN.)

### NOMINATION



M. Bernard Laroche

Monsieur Daniel Mercier, directeur des ventes pour le Québec a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Bernard Laroche, au poste de directeur des opérations pour Québec. Monsieur Laroche compte à son actif plusieurs années d'expérience dans la vente et l'administration.

Le groupe NTI-PARMIC avec un chiffre d'affaires de 43 millions de dollars en 1986 est l'un des plus importants distributeurs en micro-informatique au pays, il s'est vu décerner en 1986 le ruban bleu de la compagnie IBM, soit la plus haute distinction pour un distributeur autorisé, de même que le titre de distributeur par excellence de l'année par Microsoft Canada.

PARMIC distribue aussi les produits: APPLE, COMPAQ, EPSON, PANASONIC, HEWLETT PACKARD et plus de 16.000 logiciels.

Nous souhaitons donc à monsieur Laroche, le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions. (ANN.)

### NOMINATION



Mme Marie-Andrée Laforce

Madame Henriette Lanctôt, présidente de l'Association des femmes d'affaires du Québec, a le plaisir d'annoncer la nomination de Marie-Andrée Laforce au titre de directrice régionale de cet organisme pour la région 03. Madame Laforce remplace madame Reine Otis, notaire.

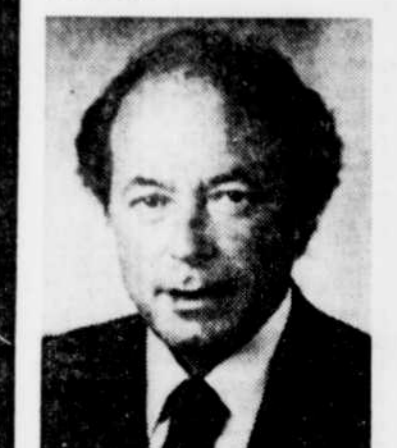
Le mandat de madame Laforce consiste à coordonner le recrutement, les activités et la formation des membres dans la région du Québec métropolitain. L'A.F.A.Q. regroupe plus de 3 000 membres répartis dans le "Bottin des Femmes".

Madame Marie-Andrée Laforce est P.D.G. de Placement de personnel Marie-Andrée Laforce: un bureau de conseillers en ressources humaines se spécialisant en sélection, recrutement, évaluation de personnel cadre ainsi que de personnel de soutien, permanent et temporaire. Une Division service de santé offre les mêmes services pour le personnel infirmier.

On peut communiquer avec elle en composant: (418) 529-4194

### Le groupe

Monsieur Serge Godin, président du GROUPE CGI INC. a le plaisir de vous annoncer la nomination suivante:



M. Jean-Claude Lebel

Monsieur Jean-Claude Lebel est nommé président et chef de la direction de Les entreprises CGI inc., une société membre du GROUPE CGI INC. La mission de cette entreprise est de diversifier les activités du groupe.

Bien connu dans le milieu des affaires, Monsieur Lebel était, jusqu'à sa récente nomination, président et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec (SGF). Auparavant, de 1980 à 1982, Monsieur Lebel avait été premier vice-président et directeur général (administration) de la Banque Nationale du Canada. On se rappellera aussi qu'il a été secrétaire au Conseil du Trésor, au gouvernement du Québec, de juillet 1975 à août 1980.

Le groupe CGI offre des services-conseils en administration, communications, systèmes d'information, télécommunications et productive. Il compte des bureaux au Canada, aux États-Unis et en Afrique.

### FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

### SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 OCTOBRE 1986

Actif	1986	1985
Placements		
Non garantis	3 572 129 \$	1 200 000 \$
Garantis	1 546 454	300 000
	5 118 583	1 500 000
Intérêts courus et échus	57 570	7 749
	5 176 153	1 507 749
Fonds réservés pour garanties de prêts et cautionnement	375 000	
Fonds engagés mais non déboursés	2 694 241	260 000
Placements attribués au remboursement de l'emprunt du ministère des Finances du Québec	10 000 000	10 000 000
Encaisse	69 538	886
Titres négociables et autres placements	29 876 622	15 984 852
Intérêts courus sur placements attribués, titres négociables et autres placements	394 449	358 954
Débiteurs	1 101 357	401 051
Immobilisations	337 931	107 258
Frais de premier établissement, au coût non amorti	232 401	309 869
Impôts reportés et latents	23 292	
	50 280 984	28 930 619
Passif		
Emprunt bancaire		90 000
Titres vendus à découvert	740 775	
Créditeurs et frais courus	7 178 654	4 333 213
Rachat d'actions à payer		4 228
Dépôts sur souscriptions d'actions	421 825	131 191
Impôts sur le revenu à payer	27 753	
Provision pour pertes sur garanties de prêts et cautionnement	25 000	
Emprunt du ministère des Finances du Québec	10 000 000	10 000 000
Impôts reportés et latents		66 119
	18 394 007	14 624 751
<b>ACTIF NET</b>	<b>31 886 977 \$</b>	<b>14 305 868 \$</b>
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
Capital-actions	30 430 216 \$	14 106 113 \$
Bénéfices non répartis	1 518 274	135 288
Plus-value (moins-value) non matérialisée afférente aux placements	(61 513)	64 467
	31 886 977 \$	14 305 868 \$
Nombre d'actions ordinaires catégorie A en circulation	1 950 796	397 882
Valeur nette par action ordinaire catégorie A	11,16 \$	10,51 \$

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 1986

Revenu réalisé	
Revenus de placements	
Intérêts	2 742 194 \$
Dividendes	579 858
Gains réalisés sur aliénations de placements	1 734 953
Autres revenus	69 802
	5 126 807
Frais d'exploitation	
Frais corporatifs et d'investissements	1 153 830
Frais de souscription, de formation et de registariat	1 664 962
Intérêts sur emprunt du ministère des Finances du Québec	376 438
Amortissement des frais de premier établissement	77 467
Amortissements des immobilisations	69 175
	3 341 872
Bénéfice avant provisions pour pertes	1 784 935
Variation des provisions pour pertes	302 995
Bénéfice avant impôts	1 481 940
Impôts sur le revenu	
Exigibles	210 283
Reportés	(114 943)
	95 340
<b>BÉNÉFICE NET RÉALISÉ</b>	<b>1 386 600</b>
<b>Revenu non matérialisé de placements</b>	
Augmentation (diminution) de la plus-value non matérialisée	(88 408)
Virement de la plus-value non matérialisée sur aliénation de placement	(80 977)
Augmentation (diminution) nette de la plus-value non matérialisée avant impôts	(169 385)
Impôts sur la plus-value (moins-value) non matérialisée	(43 405)
<b>REVENU NET (PERTE) NON MATÉRIALISÉ</b>	<b>(125 980)</b>
<b>AUGMENTATION DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>	<b>1 260 620 \$</b>

NOTE: A la fin de l'exercice terminé le 31 octobre 1986, la valeur nette par action s'établit donc à 11,16 \$ en considération d'un capital souscrit et payé de 1 950 796 actions. Considérant par ailleurs que le capital souscrit et payé moyen pondéré de la période fut de 1 389 675 actions (cours-cumulé passant de 397 882 à 1 950 796 actions) le Fonds enregistré un rendement (revenu net total de 1 260 620 \$ sur le capital moyen de 1 389 675 actions) équivalant à 0,91 \$ par action.

Ces états financiers ont été déposés à la Commission de valeurs mobilières du Québec.

Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)  
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1450, Montréal (Québec) H3A 3C6  
Tel.: (514) 285-6400, de l'extérieur (sans frais): 1-800-361-7111

LE MARCHÉ BOURSENIER

Table with exchange rates for DOW JONES (2,158.04), TORONTO (3,348.85), MONTREAL (1,702.67), and ARGENT (1,403.60 US US, 67.389 Can).

MONTREAL

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

TORONTO

Table of stock prices for Toronto market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

NEW YORK

Table of stock prices for New York market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for New York market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for New York market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for New York market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for New York market, continuing from the previous table.

(suite à la page A-17)

OPTIONS transigées

Cours des options Trans Canada transigées au bourse de Montréal et de Toronto. Un contrat d'option est de 100 options.

Table of option transactions with columns for stock symbols, call/put status, and prices.

Table of stock market prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of economic indicators and market data, including indices like the S&P 500 and TSE 300.

TORONTO

(suite de la page a-16)

Table of Toronto stock market prices for various companies.

FRUITS ET LÉGUMES

MONTRÉAL (PC) - Voici les prix de gros (moyenne) des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal, les prix compés vendent par Agriculture Canada.

Table of fruit and vegetable prices for various items like carrots, potatoes, and onions.

CHARLESBOURG

11,000 PI. CA. D'ESPACES COMERCEAUX À LOUER ÉDIFICE LE 4500



Angle autoroute de la Capitale et boul. Henri-Bourassa. NEUFS IDÉALS POUR BUREAUX, COMMERCE, ENTREPÔTS

INFORMATION: Sylvain Lamothe 627-5145 André Bédard 654-1877

CONSTRUCTION CANADIENNE INC. ENTREPRENEUR GENERAL

Advertisement for 'DÎNER DES GENS D'AFFAIRES' at AUBERGE DES GOUVERNEURS, featuring M. Paul Vien as the guest speaker.

BÉNÉFICES

per la PRESSE CANADIENNE. Colomes Canada Inc. exercice clos le 31 déc. 1986.

RAPPEL À NOS INVITÉS. M. André Dion, président. Les Services Financiers Capital désirent rappeler à leurs invités la tenue de la conférence intitulée:

Advertisement for 'SERVICES FINANCIERS CAPITAL' featuring M. André Dion and offering financial services.

Des conseillers financiers professionnels pour un REER à votre mesure

Advertisement for REER services with a 7 3/4% rate and contact information for FIDUCIE PRÊT ET REVENU.

Large advertisement for 'HENRI BONNEVILLE ET FILS INC.' featuring a photo of a reception and text about their products and services.

Advertisement for 'RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ' featuring a large 'RB' logo and text about their services.

**ÉCONOMIE**

**FONDS MUTUELS**

Cours fournis par la Presse Canadienne. Ces cours représentent la valeur de l'unité net par action (VANPA) de chaque fonds.

**SOGECAR 1224.6101**  
en hausse de 1.4863

**Membres de l'IFPC**

Am. Midland	11.40	Am. Equ.	10.45
Am. Blue Chip	11.13	Am. Tech	12.87
Am. Divid.	9.95	Am. Divid.	10.29
Am. Divid. Int.	10.49	Am. Divid. Int.	10.29
Am. Divid. Int.	10.49	Am. Divid. Int.	10.29
Am. Divid. Int.	10.49	Am. Divid. Int.	10.29

Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18

Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18

Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18

Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18

Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18

Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18
Am. Divid.	4.76	Am. Divid.	11.18

**MONNAIES**

Taux mensuel		
Afrique du Sud (rand)	0.6557	
Alle de l'Ouest (mark)	0.7307	
Arabie saoudite (rial)	0.26054	
Australie (dollar)	0.8864	
Autriche (schilling)	0.103843	
Bahamas (dollar)	1.3388	
Bahrein (dinar)	2.5843	
Barbade (dollar)	0.2722	
Belgique (franc chv)	0.035334	
Bermudes (dollar)	1.3388	
Bresil (cruzado)	0.004221	
Bulgarie (lev)	1.1533	
Canada (dollar)	0.7735	
Chine (renminbi)	0.000429	
Corée (won)	0.001387	
Donemork (couronne)	0.1930	
E.A.U. (dinar)	0.3681	
Espagne (peseta)	0.010275	
Etats-Unis (dollar)	1.3388	
Fiji (dollar)	1.2026	
Finlande (mark)	0.2921	
France (franc)	0.21191	
Grèce (drachme)	0.009947	
Guinée (dollar)	1.3388	
Hong Kong (dollar)	0.1375	
Hongrie (forint)	0.030350	
Inde (roupee)	0.039290	
Indonésie (rupiah)	0.000531	
Israël (shekel)	1.4428	
Italie (lire)	0.0010270	
Jamaïque (dollar)	0.250370	
Japon (yen)	0.008716	
Kenya (shilling)	0.085334	
Koweït (dinar)	4.7986	
Liban (livre)	0.015996	
Malaisie (ringgit)	0.330	
Mexique (peseta)	0.001369	
Norvège (couronne)	0.1900	
Nlle-Zélande (dollar)	0.7250	
Pakistan (roupee)	0.078634	
Pays-Bas (florin)	0.4477	
Philippines (peseta)	0.064177	
Portugal (escudo)	0.009249	
Royaume-Uni (livre)	0.318118	
Singapour (dollar)	0.2090	
Suède (couronne)	0.2385	
Suisse (franc)	0.8663	
Tanzanie (shilling)	0.025600	
Trinité-Tobago (dollar)	0.376070	
URSS (rouble)	2.0179	
Venezuela (bolivar)	0.052929	
Yugoslavie (dinar)	0.003064	

**DIVIDENDES**

par la PRESSE CANADIENNE

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels

Sauf indication contraire.

Federal Industries Ltd. classe A: 7.5 cents; payables le 1er av. aux inscrits le 10 mars.

Island Telephone: ord.: 46 cents; 16 mars, 27 av.

Winnit Corp.: \$2.00 1983; 50 cents; 31 mars, 16 mars.

Mobil Corp.: ord.: 55 cents US; 10 mars, 9 av.

New Brunswick Telephone Co. Ltd.: \$1.37; 14 cents; 16 mars, 20 av.

Walwyn Inc.: ord.: 50 cents; 24 av., 11 av.

**VOYEL PINK**

**DATES DES MATCHS**

**OFFREZ-VOUS le prochain Match**

**L'ÉCONOBILLET**

- 1 000 billets disponibles pour chaque match;
- Procurez-vous vos billets pour les 8 prochains match;
- Obtenez jusqu'à 6,00 \$ de réduction sur vos billets des Nordiques;

3 billets non disponibles: 3 mars: PITTSBURGH, 7 fév.: BUFFALO, 7 mars: BUFFALO, 17 fév.: WINNIPEG, 10 mars: HARTFORD, 24 fév.: MINNESOTA, 20 mars: TORONTO

**CUISSES DE POULET FRAICHES, AVEC DOS**

2.16 kg

**.98 lb**

**Ruffles**

COMMANDITAIRE OFFICIEL DU CONCOURS NATIONAL DE SCULPTURE SUR NEIGE DU CARNAVAL DE QUEBEC

**ECONOMISEZ 30¢** avec ce coupon et à l'achat de **CROUTILLES** Dulac, Ruffles, Fritos ou Doritos 200 g

**1.29** sans coupon **.99** avec coupon

LIMITÉ UN COUPON PAR CLIENT

VALIDE DU 9 AU 14 FÉVRIER 1987

H.A. WATTS, SUCCURSALE A TORONTO, ONTARIO, M5W 1H1

**BANANES CHIQUITA**

PRODUIT IMPORTE

0.73 kg

**.33 lb**

**BOISSON FBI**

CHOIX DE SAVEURS

1,82 litre

**.89**

**V8**

JUS DE LEGUMES

V-8

6 x 170 ml

**1.79**

**CATELLI**

MACARONI COUPE

ou LONG SPAGHETTINI, SPAGHETTI ou VERMICELLE

LONG CATELLI

500 g

**.75**

**ELBEE**

CHAMPIGNONS TIGES & MORCEAUX

EMBEE

BOITE DE 284 ml

**.57**

**VELVEETA**

FROMAGE FONDU

VELVEETA EN TRANCHES

REGULIERES ou MINCES

EMB. DE 250 g

**1.49**

**provigo**

ESSUIE-TOUT

CHOIX DE COULEURS

PROVIGO

EMB. DE 2 roul.

**.89**

**Kal Kan**

NOURRITURE

POUR CHATS DELICES DE MER, DINER AU BOEUF ou GUEULETON

KAL KAN

369 g

**.79**

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE POUR DE NOMBREUX AUTRES SPECIAUX.

CES SPECIAUX SONT DISPONIBLES DANS LES REGIONS SUIVANTES: QUEBEC, LEVIS, CHARLEVOIX ET BAS ST-LAURENT, EN VIGUEUR DU LUNDI 2 FÉVRIER AU SAMEDI 7 FÉVRIER 1987 JUSQU'À L'HEURE DE FERMETURE. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES. LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PREVaut EN TOUTES CIRCONSTANCES. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.

**LES SUPERMARCHÉS provigo**